

# PRIV COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 4 mai 1917

Vol. XXX—No 18



## Les Ventes de Produits Borden

### Augmentent en Été

Tout commerçant qui vend ces Produits Laitiers populaires peut vous dire que les journées chaudes de l'été font augmenter considérablement la demande pour les articles de Borden.

L'été est, en effet, la saison des pique-niques, des campements, des excursions. C'est le temps où la commodité et l'utilité générale des produits Borden sont évidentes pour tous les gens qui prennent des

vacances.

Pourquoi ne pas rechercher ce commerce profitable? Il doit se faire dans votre propre localité. Préparez-vous y maintenant en faisant des étalages de comptoir et de vitrine. Faites savoir à la clientèle que vous êtes un marchand de produits Borden et vos ventes d'été seront assurées.

## BORDEN MILK COMPANY., LTD

*"Leaders of Quality"*

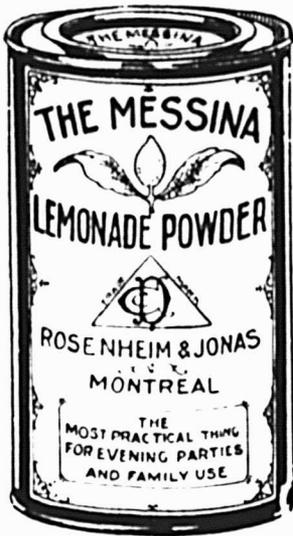
### MONTREAL



Les Epiciers qui ont en vente ces deux articles  
tout à fait de saison

vont faire de bonnes affaires :

# La Poudre MESSINA



pour la Limonade (marque de fabrique perpétuelle obtenue en 1874 par Rosenheim et Jonas) sera bientôt demandée par toutes les ménagères.

Une à deux cuillerées à thé dissoutes dans un verre d'eau suffisent pour faire un demi-gallon de bonne limonade.

## La Sauce WORCESTERSHIRE

de  
Jonas



## PERFECTION

Est sans égale pour aiguiser l'appétit en relevant le goût des soupes, viandes, poissons, salades, etc.

Seuls producteurs:

# Henri Jonas & Cie

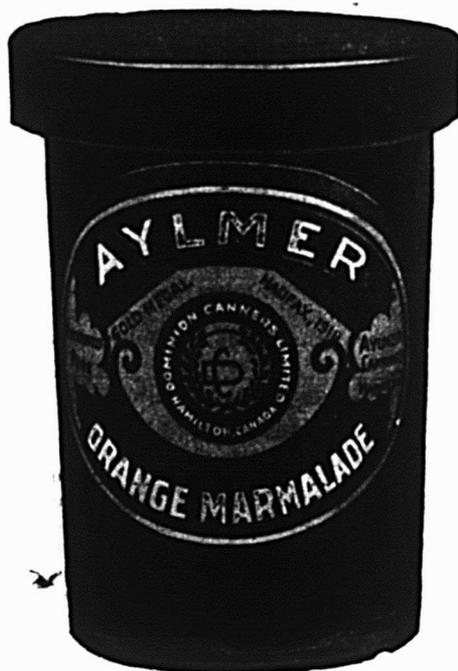
MAISON FONDÉE EN 1870

173-179 rue St-Paul Ouest, Montréal

# Elles Continuent à Plaire

Les Confitures et la Marmelade pures

**MARQUE AYLMEER**



**DOMINION CANNERS**  
LIMITED

HAMILTON - (Canada)



“COW BRAND” la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le “Cow Brand”. Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand en gros en a.

**CHURCH & DWIGHT**

Manufacturers, LIMITED

MONTREAL

FAITS en CANADA



**Les Faux-Cols et Chemises ARROW**

sont les meilleurs qui puissent être manufacturés ce sont les produits de la fabrique de Saint-Jean, (P. Q.) Ce sont aussi les plus corrects comme modèles et ajustement et il n'en existe pas de plus durables.

Catalogue des modèles envoyé sur demande.

Cluett, Peabody & Co., Inc. Fabricants, Montreal

**PRIX COURANTS**

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

**WALTER BAKER & CO., LTD.**

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. . . . . 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1.5, ¼, ½, 1 et 5 liv. . . . . 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv. boîtes de 6 liv. 0.31

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la bte. 1.25

Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons par boîte, la bte. 0.65

Caracas Assortis, 33 paq. par boîte, la boîte . . . . . 1.00

Chocolat sucré “Diamond”, pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. . . . . 0.24

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1.5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre . . . . . 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre. . . . . 0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.F., Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

**BRODIE & HARVIE, LIMITED**

Farines préparées de Brodie La doz. “XXX” (Etiquette rouge) ppts.

2 lbs. . . . . 2.60

Paquets de 6 livres . . . . . 5.10

Superb, paquets de 3 livres . . . 2.40

Paquets de 6 livres . . . . . 4.70

Crescent, paquets de 3 livres . 2.50

Paquets de 6 livres . . . . . 4.90

Buckwheat, ppts. de 1½ liv. . 1.00

— — — 3 liv. . . . . 2.40

— — — 6 liv. . . . . 4.70

Griddle Cake, paquets de 3 liv. 2.40

Paquets de 6 livres . . . . . 4.70

Pancake, paquets de 1½ livre. 1.00

Les caisses content 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20c chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ doz. de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais. Condition: argent comptant.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, Montréal.**

“PRIMUS”

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.

c-s 30 lbs., la livre . . . . . 0.45

— — — ½ lb.

c-s 30 liv., la livre . . . . . 0.45

— — — ¼ lb.

c-s 30 livres, la livre. . . . . 0.46

Etiquette Argent pq. de 1 liv.

c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.52

— — — ¼ liv. c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.52  
— — — ¼ liv. c-s 29¼ livres, al livre . . . . . 0.53

**“PRIMUS”**

Thé Vert Naturel, non coloré.

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.,

c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.45

— — — ¼ liv.,

c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.45

— — — ¼ liv.,

c-s 29¼ livres, la livre . . . . . 0.43

Etiquette Argent, pq. de 1 liv.,

c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.52

— — — ¼ liv.,

c-s 30 livres, la livre . . . . . 0.52

— — — ¼ liv.,

c-s 29¼ livres, la livre . . . . . 0.53

**THE CANADA SAUCE AND VINEGAR CO.**

Téléph. Adélaïde 3748.

519 rue King Ouest, Toronto.

LISTE DE PRIX No 12

SAUCE H.-G. (Qualité Supérieure)

10c la bouteille. . . . \$0.95 la doz.

Dimension hôtel, 15c la

bout. . . . . 1.45 —

En caisses de 4 douzaines.

SAUCE E.-P. (Epicurian)

20c la bouteille (carrée) \$1.80 la doz.

En caisses de 4 douzaines.

# PIEDS A GLISSEMENT ONWARD POUR MEUBLES

MEILLEURS QUE LES ROULETTES

Tous les modèles et dimensions.—Pour tous les genres de meubles.

ILS SONT VENDUS CHEZ LES

MARCHANDS DE MEUBLES, LES QUINCAILLIERS, DANS LES MAGASINS GENERAUX

**MARCHANDS**

Permettez-nous de vous les expliquer.—Demandez le nouveau catalogue Cinq et les prix.

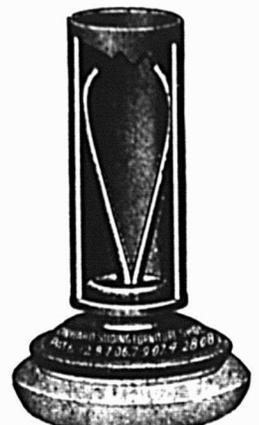
Nous fournissons les enseignes de vitrine, les circulaires de publicité et les étagères d'étalage GRATUITEMENT.



Pour tables, dressoirs, cabinets, chiffonniers, divans, lits en bois



Pour Pianos



Pour lits métalliques

**ILS SONT GARANTIS**

ECRIVEZ AUJOURD'HUI

**ONWARD MANUFACTURING COMPANY, Immeuble Onward, Kitchener (Ont).**

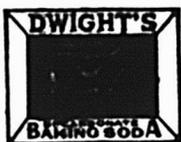
**VINAIGRE TA-BELL (Table)**

Préparé spécialement pour la table.  
10c. la bouteille, . . . \$0.95 la douz.  
En caisses de 4 douzaines.

Conditions: comptant, sans escompte.

Fret payé pour cinq caisses ou plus jusqu'à toute station de chemin de fer entre Windsor et Montréal et au sud de North Bay. Pour tout autre endroit on allouera 25c. par 100 livres pour le fret.

**CHURCH & DWIGHT**  
Cew Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20

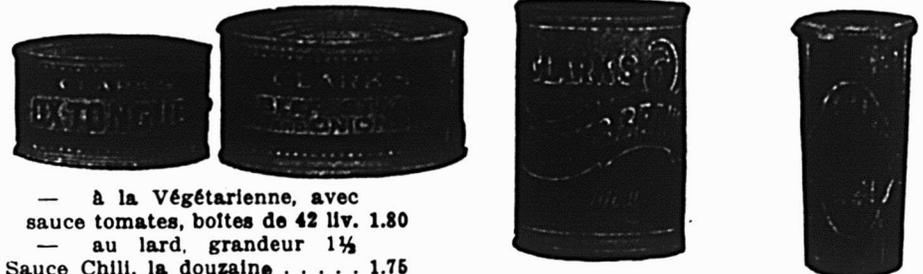
Caisse de 60 paquets de 1 liv. 3.20  
— 120 — ½ liv. 3.40  
— 30 — 1 liv. 3.40  
et 60 paq. mélangés, ½ liv... 3.30

**W. CLARK, LIMITED**  
Montréal.

Conserves	La douz.
Corned Beef Compressé . . .	½s. 2.75
— — — — —	1s. 3.50
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s.34.75
Corned Beef Compressé . . .	14s.68.00
Roast — — — — —	½s. 2.75
— — — — —	1s. 3.50
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s.34.75
Boeuf bouilli . . . . .	1s. 3.50
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s. 34.75
Veau en gelée . . . . .	½s. 2.75
Veau en gelée . . . . .	1s. 3.50
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse	

de 66 liv., 4 douz. à la caisse.  
la douzaine . . . . . 0.90  
do. 43 liv., 4 douz., la douz. 1.15  
do. grosses boîtes, 42 liv., 2 douzaines . . . . . 1.85  
do. boîtes plates, 51 liv., 2 douzaines . . . . . la douz. 2.50

— . . . . . 1s.  
— de boeuf, boîtes en fer-blanc . . . . . ½s. 3.50  
— — — — — 1s. 6.25  
— — — — — 1½s. 9.50  
— — — — — 2s.13.00



— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv. 1.80  
— au lard, grandeur 1½  
Sauce Chili, la douzaine . . . . . 1.75  
— Tomates, la douzaine . . . 1.75  
Sans sauce la douzaine . . . . . 1.45  
Pieds de cochons sans os . . . 1s. 3.50  
— — — — — 2s. 8.00  
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc . . . . . ½s. 2.00  
— — — — — pots  
de fer-blanc . . . . . 1s. 3.00  
— — — — — pots  
en verre . . . . . ¼s. 1.50  
Boeuf fumé en tranches, pots en verre . . . . . ½s. 2.25  
— — — — — pots  
en verre . . . . . 1s. 3.50  
Langue, jambon et pâté de veau . . . . . ½s. 1.50  
Jambo net pâté de veau . . . ½s. 2.00  
Viandes en pots épluchés, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, giblet . . . ¼s. 0.65  
— — — — — pots  
en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, giblet . . . ½s. 1.30  
— — — — — de verre, poulet, jambon, langue . . . . . ¼s.  
Langues . . . . . ½s.

— en pots de verre . . . 1s.  
— de boeuf pots de verre . . . . . size 1½  
— — — — — 2s.  
— — — — — 2s.  
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 1s. 2.50  
— — — — — 2s. 3.50  
— — — — — 3s. 4.55  
— — — — — 4s. 6.25  
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 5s. 9.50  
Viande hachée.  
En seaux, 25 livres . . . . . 0.15  
En cuves, 50 livres . . . . . 0.15  
Sous verre . . . . . 3.00

**KETCHUP AUX TOMATES**  
Bouteilles,  
— 56 " 16 — . . . . .  
**BEURRE DE PEANUT**  
Beurre de Peanut, 16 "—¼—2 1.22  
— — — — — 24 "—½—2 1.70  
— — — — — 17 "—1—1 2.25  
Boîtes carrées  
Seaux, 24 livres . . . . . 0.24  
— 10 — . . . . . 0.25  
— 5 — . . . . . 0.27

**Quand vous vendez les**  
**57 Variétés**  
 de  
**PRODUITS ALIMENTAIRES PURS**  
 de  
**HEINZ**

Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

**H. J. HEINZ COMPANY**  
 Usine Canadienne: Leamington(Ontario)  
 Entrepôts: Toronto et Montréal

**Vente Active pour cette Bonne Chaussure**

La chaussure imperméable de Palmer tannée à l'huile a subi l'épreuve du temps pendant une période de près de quarante ans.

A présent elle est annoncée largement dans tout le Canada, de sorte qu'elle trouve une vente rapide et constante partout où est désiré ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures spéciales. Lorsque vous tenez la fameuse

**"Marque Tête d'Original"**

**et les Chaussures Jaunes Huilées de Palmer**

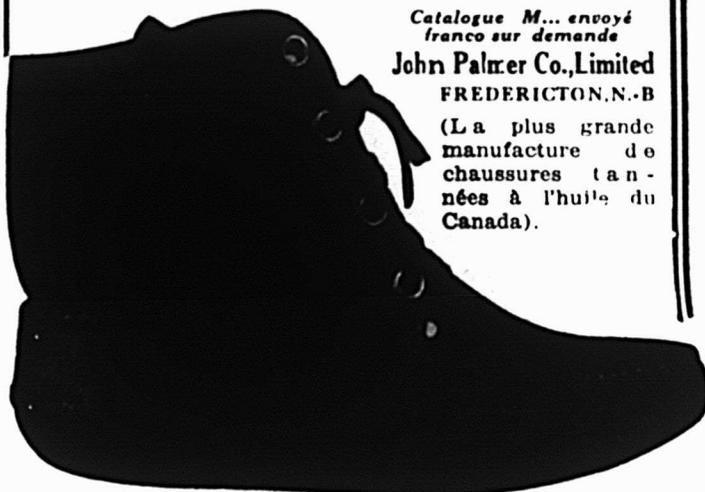
vous vendez une ligne qui vous procure une bonne marge de profits; vous avez en outre la réputation de tenir de la chaussure de qualité et la satisfaction que vous donnez à vos clients.

Ces lignes sont vendues par les principaux marchands en gros de chaussures dans tout le Canada. Voyez nos échantillons et prix avant de donner vos commandes.

Catalogue M... envoyé franco sur demande

**John Palmer Co., Limited**  
 FREDERICTON, N.-B.

(La plus grande manufacture de chaussures tannées à l'huile du Canada).



Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse. . . . .	doz.	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 doz., à la caisse, la douzaine . . . . .	doz.	0.90
do, 43 liv., 4 doz., la douz. . . . .		1.15
Clark Fluid Beef Cordial, bouteille de 10 onces, 2 doz. par caisse. . . . .	doz.	5.00
do, 42 liv., 2 doz., la douz. . . . .		1.85
do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz. . . . .	la douz.	2.50
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 doz. . . . .	la douz.	3.00
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 doz. . . . .	la douz.	10.00
do, grosse boîtes, 82 liv., 1/2 doz. . . . .	la douz.	14.50
<b>FEVES AU LARD</b>		
Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 doz., à la caisse, la douz. . . . .	doz.	0.80
do, 43 liv., 4 doz., à la caisse la douz. . . . .		0.95
do, 42 liv., 2 doz., à la caisse, la douz. . . . .		1.60
do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz. la douz. . . . .		2.15
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 doz. . . . .	la douz.	2.40
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 doz. . . . .	la douz.	8.00
do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 doz. . . . .	la douz.	12.00
Pork & Beans Tomato, 1 1/2 . . . . .		1.75
Pork & Beans plain, 1 1/2 . . . . .		1.45
Veau en gelée . . . . .	2s.	7.00
Hachis de Corned Beef . . . . .	1/2s.	2.00
— — — — —	1s.	2.50
— — — — —	2s.	4.50
Beefsteak et oignons . . . . .	1/2s.	2.75
— — — — —	1s.	3.50
— — — — —	2s.	9.00
Saucisse de Cambridge . . . . .	1s.	3.00

— — — — —	2s.	5.50
Pieds de cochons sans os . . . . .	1/2s.	2.00
Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).		
<b>THE CANADA STARCH CO., LTD.</b>		
Manufacturier des Marques Edwardsburg.		
Empois de buanderie. . . . .	La liv.	
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.) . . . . .		0.08 1/2
— White Gloss (caisse de 40 liv., paquets de 1 liv. . . . .		0.09
Empois No. 1. Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres . . . . .		0.09 1/2
Kegs no 1 d'Empois Blanc no 1 (caisse de 100 livres) . . . . .		0.09
Barils d'Empois Blanc no 1, (200 livres) . . . . .		0.09
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (30 livre) . . . . .		0.10
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres . . . . .		0.11 1/2
— — — — — (86 liv.) . . . . .		
boîtes à cousses de 6 livres		0.11 1/2
Kegs Silver Gloss, gros cris. taux (100 livres) . . . . .		0.09 1/2
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse . . . . .		3.00
Celluloid . . . . .		
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse . . . . .		4.20
Empois de cuisine.		
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . . . . .		0.10
Canada Pure Corn Starch (40 livre . . . . .		0.09
Farine pomme de terre raffinée Casco, paquets de 1 liv. (Boîte de 20 liv., 1/4 c en plus). excepté pour la farine de pomme de terre).		0.15

<b>Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.</b>	<b>Par caisse</b>
Jarres parfaitement cachetées, 3 liv., 1 oz., en caisse . . . . .	3.95
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse . . . . .	4.35
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse . . . . .	4.55
— 10 liv., 1/2 doz. en caisse . . . . .	3.95
— de 20 liv., 1/4 doz., en caisse . . . . .	4.40
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)	
Barils, environ 700 livres . . . . .	0.06
Demi-Baril, environ 350 livres . . . . .	0.06 1/2
Quart de baril, environ 175 liv. . . . .	0.06 1/2
Seaux en bois de 2 gals., 25 liv. chaque . . . . .	2.00
— — — 3 gals., 38 1/2 liv. chaque . . . . .	2.90
— — — 5 gals., 65 liv. chaque . . . . .	4.45
<b>Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.</b>	<b>Par caisse</b>
Boîtes de 2 liv., 2 doz. par caisse . . . . .	4.85
— 5 livres, 1 doz., par caisse . . . . .	5.05
— 10 liv., 1/2 doz., par caisse . . . . .	4.95
— 20 liv., 1/4 doz., par caisse . . . . .	4.90
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).	
Frêt payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.	
Conditions, net 30 jours. Pas d'es. compte pour paiement d'avance.	



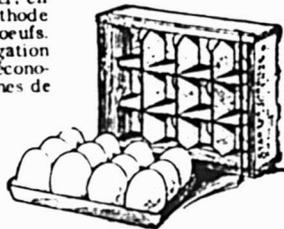
**DO YOU HANDLE EGGS?**

Afin d'obtenir les bénéfices les plus élevés et d'économiser le plus possible en fait de temps et de désagrément il vous faut

**Le Système Star pour le Maniement des Oeufs en toute sécurité**

63% des Epiciers, vos Confrères, le recommandent sans hésitation comme le système le plus satisfaisant pour la livraison des oeufs qui ait jamais été inventé. Pourquoi ne nous permettriez-vous pas de vous indiquer le bénéfice extra qu'il vous apporterait si vous vous en serviez dans votre commerce?

GRATUITEMENT — Une inspection de votre magasin vous indiquant en dollars et en cents l'économie que le **Système Star** vous ferait réaliser, en comparaison avec votre méthode actuelle pour le maniement des oeufs. Vous n'encourez aucune obligation et peut-être cela vous fera-t-il économiser annuellement des centaines de dollars



STAR EGG CARRIER & TRAY MFG. CO.  
1023 Jay St., Rochester, N.Y.



**The Canadian Salt Without a Fault**  
( LE SEL CANADIEN SANS DEFAUT )

Si vous voulez convaincre une cliente du fait que quelque article de votre magasin est pur vous ne pouvez faire une meilleure comparaison qu'en disant: 'Il est aussi pur que le Sel Windsor'.

Il est probable que le Sel Windsor a été employé chez elle pendant des années.

**Windsor Table Salt**  
*Made in Canada*  
THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

**BORDEN MILK CO., LIMITED MONTREAL**

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

**LAIT CONDENSE**

- La caisse
- Marque Eagle, 48 boîtes . . . . . 8.00
  - Reindeer, 48 boîtes . . . . . 7.70
  - Silver, Cow, 48 boîtes . . . . . 7.15
  - "Gold Seal et "Purity", 48 boîtes . . . . . 7.00
  - Marque Mayflower, 48 boîtes . . . . . 7.00
  - "Challenge", "Clover", 48 boîtes . . . . . 6.50

**Lait Evaporé**

- Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . . . 5.65
- "Tall", 48 boîtes . . . . . 5.75
- "Family", 48 boîtes . . . . . 5.00
- "Small", 40 boîtes . . . . . 2.40

**CAFE CONDENSE**

- Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes . . . . . 5.50
- "Petite", 48 boîtes . . . . . 5.80
- Regal . . . . . 24 boîtes 5.20
- Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes . . . . . 5.50
- Marque Reindeer, petites boîtes . . . . . 5.80

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

**E. W. GILLETT COMPANY LIMITED**

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"  
Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25

**Poudre à Pâte "Magic"**

Ne contient pas d'alun	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 1 lb.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2 1/2 lbs.	5.30
1/2 doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz. à la cse	
1 doz. de 12 oz. à la cse	
1 doz. de 16 oz.	\$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



**LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT**

- La cse
- 4 doz. à la caisse . . . . . 4.30
  - 3 caisses . . . . . 4.20
  - 5 caisses ou plus 4.15



**Soda "Magic"**

- la Cse
- No. 1 caisse 60 ppts de 1 lb. . . . . 3.15
  - 5 caisses . . . . . 3.10
  - No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.50
  - 6 caisses . . . . . 3.40



Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"  
Caque de 100 lbs. par caque . . . . . 3.25  
Barils de 400 lbs. par baril . . . . . 8.55

**Crème de Tartre "Gillett"**

- 1/4 lb. ppts. papier La Doz. (4 doz. à la caisse) 1.85
- 1/2 lb. ppts. papier (4 doz. à la caisse) 3.75
- 1/2 lb. Caisnes avec cou-vert vissé (4 doz. à la caisse) 4.60



2 doz. ppts 1/2 lb. (Assortis \$15.00)

- 4 doz. ppts 1/4 lb.
- 5 lb. canistres carrées (1/2 doz.) La lb. dans la caisse . . . . . 66 1/2 c
- 10 lbs. caisses en bois . . . . . 61 1/2 c
- 25 lbs. seaux en bois . . . . . 61 1/2 c
- 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 57c

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand" .....	manquant
Vermicelle — .....	—
Spaghetti — .....	—
Alphabets — .....	—
Nouilles — .....	—
Coquilles — .....	—
Petites Pâtes— .....	—
Extraits Culinaires "Jonas" La doz.	

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — —	1.67
3 oz. Carrées — —	2.00
4 oz. — — —	3.50
4 oz. — — —	6.50
16 oz. — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2 1/4 oz. — — —	2.34
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émerl	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émerl	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.75
4 oz. — — —	.83
8 oz. — — —	3.17
16 oz. — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.84
16 oz. — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble .....	0.84
4 oz. — — — .....	1.50
8 oz. — — — .....	2.84
16 oz. — — — .....	5.00
1 oz. London .....	0.55
2 oz. — — — .....	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	
grandeur, 4 oz., par doz.....	1.46
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., grandeur 8 oz., par doz.....	2.35

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La doz.

Marque Froment, 1 doz. à la caisse	0.75
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse	0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau	2.00

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	10.00
Small 2 — —	9.00
Medium 2 — —	12.00
Large 2 — —	manquant

Les Meilleurs  
Aliments Délicats  
du Canada



sont ces articles de

CLARK:

- Soupes
- Viande en Conserve
- Fèves au lard
- Hachis
- Beurre de Peanut
- Plum Pudding
- Spaghetti sauce Tomate et au fromage
- Catsup aux tomates, etc.

Demandes par carte postale votre brochure illustrée en couleur.

W. Clark, Limited  
MONTREAL

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée  
de Brodie

Voyez le Coupon des Episeurs dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,  
Tél. Main 438. MONTREAL

SIROP  
DE GOUDRON ET  
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu  
CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Les clients satisfaits sont  
le meilleur actif d'un

commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat  
de BAKER



sont dignes de confiance; toujours d'une qualité uniformément supérieure de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Registered Trade Mark

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780  
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)



W. H. ESCOTT CO., LIMITED

COURTIERS EN EPICERIES  
EN GROS  
AGENTS de MANUFACTURES  
ET MARCHANDS A  
COMMISSION

FONDEE EN 1907

Représentants de  
ACADIA SUGAR REFINING CO.,  
WAGSTAFFE LIMITED,  
THOS. J. LIPTON,  
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG — REGINA — SAS-  
KATOON — CALGARY  
— EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

L'OUEST DU CANADA?

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:  
181-183 avenue Bannatyne,  
WINNIPEG.

**LA QUALITE LE SERVICE LA DEMANDE**

Rendent notre assortiment de Biscuits précieux pour tous les Marchands qui le vendent. La principale des remarquables caractéristiques de nos Biscuits c'est que nous n'essayons pas de réduire le plus possible le coût de leur fabrication. Nous croyons devoir offrir la qualité à un prix raisonnable. Nous avons un grand nombre de spécialités que vous aurez du bénéfice à tenir comme Marchand principal. Demandez-nous de vous expédier nos listes de prix complètes ou de vous envoyer notre commis-voyageur, avec un assortiment complet d'échantillons.

**THE MONTREAL BISCUITS CO.**  
FABRICANTS DE  
**Biscuits et de Confiserie, MONTREAL**

Timbouts	2	10.80
Mugges	2	manquant
Nugget	2	"
Atheman	2	"
Gold Band Tu	2	13.80
No. 64 Jars	1	19.80
No. 65	1	22.80
No. 66	1	25.80
No. 67	1	manquant
No. 68	1	"
No. 69	1	"
Mais en Jars	1	00.00
Farine 1/2 20'	1	00.00
Farine 1/2 20'	1	00.00

Poudre Limonade "Messina" Jonas  
carnes, toutes à douz. par caisse à  
\$2.00 la grosse.  
Carnes, toutes à douzaines par caisse,  
à \$2.00 la grosse.  
Sauce Worcestershire  
à \$12.00 la grosse.  
à douzaines par caisse

**AGENCES**



**AGENCES**  
**LAPORTE MAR-**  
**TIN LIMITEE**

**Eau de Vichy**

Admirable crown . 50 Btles. 8.00 c-s  
Neptune . . . . . 50 " 9.00 "

**Limonade de Vichy**

La Savoureuse . . . . . 50 Btles 11.00 c/s

**Eau Minérale Naturelle**  
**Ginger Ale et Soda Importées**

**Ginger Ale Trayder's**—  
c-s 6 doz., chop. 1.35 doz. (liège  
ou couronne) . . . . .  
— 6 doz., 1/4 btl. . . . . doz. 1.25  
**Club Soda Trayder's**—  
— doz., Splits, 1/4 btles -- doz. 1.20  
— 6 doz., chop. . . . . doz. 1.30

**Extrait de Malt.**

Miller de Milwaukee, ca 2 doz. 4.25 c-s  
— — Brl. 8 doz. 16.20 Brl.

**Lager Beer**

Millar's High Life, Baril 10  
doz. . . . . 15.00 Brl

**Porter Anglais de Guinness** doz.  
**Ross — Company.**

Qrts. 4 doz. es . . . . . 3.25 doz.  
Pts. 8 doz. es . . . . . 2.05 doz.  
Splits, 12 doz. es . . . . . 1.45 doz.

**Bière Anglaise de Bass** . . doz.

**Johnson & Co. e/s 4 doz. Btles. 2.45**  
— — c-s 4 doz. 1/2 Btles. 2.15  
— — c-s 10 doz., 1/4 Btles. 1.45

The du Japon  
Marque Victoria 1/8 90 lbs . . . 25 lb  
**The Noirs**  
Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 48  
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs. 46



**Fait en Canada**

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.50
Citron	2 — 1.80
Orange	2 — 1.50
Framboise	2 — 1.80
Fraise	2 — 1.80
Chocolat	2 — 1.80
Pêche	2 — 1.80
Cerise	2 — 1.80
Vanille	2 — 1.80
Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 liv.	
Tarif de fret, 2e classe.	



**Fait en Canada**

Caisse assortie, contenant 2 douz.	2.50
Chocolat,	— — 2.50
Vanille,	— — 2.50
Fraise	— — 2.50
Citron	— — 2.50
Sans essence	— — 2.50
Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.	

**THE C. H. CATELLI CO., LIMITED**

201 rue Bellechasse, Montréal  
Téléph. St. Louis 8761

**Macaroni au lait de  
Catelli**

Le meilleur produit de la fabrique

Macaroni . . . . .	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.40
Vermicelle . . . . .	
Spaghetti . . . . .	
"Ready Cut" . . . . .	
Alphabets . . . . .	
Etoiles . . . . .	
Animaux . . . . .	
Noodles . . . . .	

La marque ci-dessus est mise en

paquets seulement et est l'objet d'une  
ne publicité dans les journaux quoti-  
diens, les magazines et par les affli-  
ches.

**MARQUE SPINELLI**

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti  
30 paquets à la caisse . . . . . 2.25  
en boîtes non empaquetées, 30  
livres par caisse . . . . . 2.25  
En boîtes, non empaquetées, 10  
livres par caisse . . . . . 0.80  
En boîtes non empaquetées, 5  
livres par caisse . . . . . 0.43

**MARQUE HIRONDELLE**

Macaroni . . . . .	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.40
Vermicelle . . . . .	
Spaghetti . . . . .	
"Ready Cut" . . . . .	
Alphabets . . . . .	
Etoiles . . . . .	
Animaux . . . . .	
Noodles . . . . .	

**Non empaquetés**

Le même assortiment que ci-dessus  
en boîtes de 30 livres (sans empaque-  
tage) \$2.40 la caisse.

Conditions: Net à 30 jours.

Transport payé pour tous les points  
du Canada.

Poids minimum pour un envoi: 300  
livres net.

**WM. H. DUNN**

Montréal.

**Edwards Soups.**  
(Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates  
— Blanc (ou assorti).  
Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. cha-  
que (assorties) par doz. . . . . 0.45  
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz.

# THÉ DU JAPON



PESEE DU THE

Vous vous ferez une idée absolument nouvelle de l'excellence que représente un thé de qualité, lorsque vous boirez du THE DU JAPON. Il possède une délicatesse d'arome, une saveur d'une richesse qui complètent admirablement un bon repas—c'est incontestablement le meilleur stimulant naturel pour le corps et l'esprit.

Le Gouvernement du Japon  
défend l'adultération et la  
coloration du Thé.

EN VENTE CHEZ TOUS LES  
EPICIERS

## Une de nos Annonces au Consommateur

Que les amateurs de thé experts se prononcent en faveur de la délicatesse exquise du thé du Japon, c'est un fait bien connu des épiciers qui vendent ces produits de qualité.

A partir du moment où vous le présentez à votre clientèle vous constatez que la demande en vaut la peine et qu'elle augmente toujours. Nous travaillons en coopération avec le détaillant au moyen d'une forte campagne de publicité au consommateur.

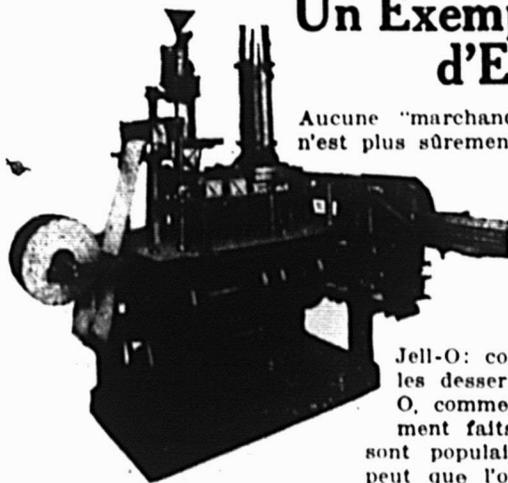
Le Thé Japon vous aidera à établir un plus fort et meilleur commerce de thé. Essayez-le.

**DANS LA PROVINCE****BUREAUX D'ENREGISTREMENT****ARTHABASKA**

- Testament, Mme Lumina Ross en faveur de J.-S. Picard, ½ ind. parties des Nos 7a à 7e, 11e rang, Stanfold.
- Vente, Joseph Fortier à Joseph Provencher, 687, 688, 769, et 770, Warwick.
- Wilfrid Boisvert à J.-Alcide Vézina, p. 867 et p. 869, Warwick.
- Foncière-Victoriaville Ltée à J.-F. Walsh et Jules Polsson, 100-17, Sainte-Victoire.
- Pierre Maheu à Joseph Maheu, p. 150, Arthabaskaville.
- Wellie Lavertu à Trefflé Dugré, 205, 206 et 207, Saint-Paul.
- Transport, Wellie Lavertu à Alexis Pépin.
- Cession, Enoch Martin à Ernest Gobell, p. 1009, Tingwick.
- Donation, Joseph Lamontagne à Joseph Lamontagne, fils, 24c, 25c, 55d et 25e Sainte-Victoire, et le 2e cédant p. 247, Arthabaskaville.
- Vente, Alfred Marchand à Thomas Demers, 29, Arthabaskaville.
- Damase Cantin à Dominique Lecombe, 51 et 52, Sainte-Victoire.
- Octave Deshaies à Henri Cloutier, p. 409, Sainte-Victoire.
- Testament, Philippe Houde en faveur de Mme Léonie Perrault, 13 et p. 144, Sainte-Victoire.
- Donation, Désiré Ladouceur à Wille Ladouceur, p. n.-o. 12, 1e rang, Simpson.
- Ball à rente, Achille Bouffard à la Loc. d'Assce (cour Mercier), No. 990 de Saint-Norbert, p. 434, Saint-Norbert.
- Vente, Zéphirin Guillemette à Joseph Turcotte, 656 et 657, Bulstrode.
- Déclaration de décès, Pierre Guillemette laissant pour héritière Mme Anan Saint-Cyr, ½ ind. 526 et bâtisses sur 636, p. 638 et p. 644, Bulstrode.
- Vente, Dominique Lecomte à Napoléon Daigle, 12a, 11e rang, Stanfold.
- Bennet Feeney à Alcide Pepin, système d'aqueduc dans Princeville.
- Vente à réméré, Achille Montreuil à Cléophas Faucher, 5a, 5b, 6a, 6b, et 6c, 1er rang, Stanfold.
- Testament, Mme Clarence Lacourse en faveur de Napoléon Lacourse et ux, aucun immeuble dans ce comté.
- Echange, Arthur Fréchette et Joseph Girouard, le 1er cédant droit de passage sur p. n. 54, Princeville.

**DORCHESTER**

- Vente, J. Cloutier à S. Bolly, Cranbourne.
- E. Turgeon à J. Lavallée, Saint-Isidore.
- O. Labonté à T. Couture, Sainte-Claire.
- G. Auclair à G. Roy et al, Watford.
- Mme M. Jolicoeur et al à A. Rancourt, Sainte-Claire.
- B. Pepin à O. Gilbert, Watford.
- Mme A. Chabot à P. Tanguay et al, Langevin.
- J. Giroux à Révd. J.-V. Rochette, Staldon.
- S. Maheux à N. Brousseau, Cranbourne.
- Réméré, A. Goulet à E. Laflamme, Watford.
- A. Goulet à E. Drapeau, Watford.
- O. Couture à Caisse Pop. Saint-Prosper, Watford.
- A. Goulet à G. Morin, Watford.
- Renonciation, J. Rodrigue à J.-A. Tardif, Watford.
- J. Bégin à J.-G. Giguère, Ware.
- Obligation, T. Couture à N. Fournier, Sainte-Hénédiène.
- A. Brochu à J. Nadeau, Ware.
- Echange, N. Labbé à A. Renaud, Langevin.
- Rectification, E. Royer à N. Labbé, Langevin.
- Conventions, E. Réaume à N. Nadeau, Saint-Bernard.
- Déclaration, Mme A. Chabot à Régistrateur, Langevin.
- Quittance, J. Morin à E. Cloutier.
- D. Roy à A. Goulet.
- G. Morin et al à N. Boucher.
- P. Goulet à G. Goulet.
- E. Levallière à E. Réaume.
- M. Couture à T. Couture.
- N. Fournier à O. Labonté.
- J. Breakey regd. à J. Fortin.
- N. Morin à E. Lacroix, et al.
- Société Prêt Saint-George à J. Rodrigue.
- J. Giroux à J. Rodrigue.
- N. Brousseau à J. Lamontagne.

**Un Exemple d'Efficacité**

Aucune marchandise empaquetée n'est plus sûrement assurée contre la détérioration que le Jell-O. Tout épicer con-nait, naturellement, beaucoup de choses au sujet du

Jell-O: combien sont bons les desserts faits de Jell-O, comme ils sont facilement faits et combien ils sont populaires. Mais il se peut que l'on ne sache pas généralement que Jell-O est empaqueté au moyen de petites machines automatiques qui accomplissent toute la besogne, depuis la confection du sac en papier ciré, la mise du

**JELL-O**

dans ce sac jusqu'à la fermeture scellée de la boîte en carton qui le renferme; que ces machines, tout en plaçant le sac rempli dans la boîte y ajoutent un beau petit dépliant rempli de recettes de Jell-O. L'opération entière, du commencement à la fin, est accomplie en deux secondes.

Il y a dix-huit de ces merveilleuses machines dans la fabrique Jell-O et elles ont une capacité de plus d'un million de paquets de Jell-O par quatre jours.

Voilà bien de l'efficacité! Tout paquet préparé par n'importe laquelle de ces machines peut être jeté dans l'eau et y être laissé pendant des journées sans qu'une trace d'humidité se produise dans son contenu qui est toujours net, doux et embaumé.

The Genesee Pure Food Company of Canada, Limited, Bridgeburg (Ont.).

FAIT EN CANADA.



- A. Veilleux à J. Giroux.
- E. Fortin à V. Bernard.
- Main-levée, N.-T. Turgeon & Cie à A. Cloutier.
- L. Fournier à O. Labonté.

**CHARLEVOIX NO. 2**

- Vente, Shérif District de Saguenay à Jos. Gariépy et al, Saint-Hilarion.
- Jos. Gariépy et al à Arthur Desgagné, et al, Saint-Hilarion.
- Testament et Déclaration de décès, Mme Luce Gagné à Jos. Amédée Fortin, Saint-Urbain.
- Cession droits successifs, Joseph Fortin à Vézina Fortin, Saint-Urbain.
- Rachat de vente constituée, Théophile Bouchard de Napoléon Larouche, Bale Saint-Paul.
- Obligation, Maurice Côté à Phidime Simard, Bale Saint-Paul.
- Vente, Théodule Fortin à Joseph Simard, Bale Saint-Paul.
- Limage Tremblay à Xavier Desmeules, Petite-Rivière.
- Achilles Rochefort à Maurice Tremblay, Eboulements.
- Obligation, Arthur Bouchard à Achilles Tremblay, Eboulements.
- Quittance, Marie Lavoie à Norbert Coulombe, Saint-Hilarion.
- Testament et déclaration de décès, Ovide Tremblay à Joseph Tremblay, Bale Saint-Paul.
- Déclaration, Pierre Larouche du décès de Céline Boivin, Bale Saint-Paul.
- Vente, Joseph Simard (Hypp) à Alfrédine Labbé, Saint-Urbain.
- Théodule Fortin à Alexandre Saint-Gelais, Bale Saint-Paul.
- Edmond Duchesne à Charles Bouchard, Eboulements.
- Mariage, Edouard Bouchard à Alma Guay, Bale Saint-Paul.

(Suite page 26)



## IL SE PEUT QUE VOS CLIENTS DEMANDENT DES ALLUMETTES SANS SPECIFIER CELLES D'EDDY

Non pas par indifférence, mais parce qu'ils s'attendent, naturellement, à ce que vous n'ayez que ces dernières — LES ALLUMETTES D'EDDY — en magasin. Si vous êtes bien avisés vous verrez à ce qu'elles ne soient pas déçues.

**LES ALLUMETTES D'EDDY SONT EN GRANDE FAVEUR DEPUIS 1851 ET CETTE FAVEUR AUGMENTE TOUJOURS**

### LES SIROPS RENCHERISSENT

Vous savez cela sans doute, mais le

**Sirop "Crystal"  St. Lawrence"**

se vend encore à l'ancien prix.

Procurez-vous de suite ce dont vous aurez besoin dans cette ligne.

Pour le moment nous pouvons garantir une prompte livraison.

**LE MEILLEUR SIROP DE TABLE QUI SOIT SUR LE MARCHE**

## LES TRIBUNAUX

### ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

Jos. Trudel v. C.-S. Webb, \$104.  
 Marie-M.-Aurore Desjardins v. Jos.-Isidore Paquette, 1re classe.  
 Kearney Bros. Ltd v. Alex. Sexton, \$336.  
 —J.-U. Meunier v. Mary Arken et Mme L.-D. Murphy, \$2,700.  
 Ville de Montréal v. Quinlan Robertson, Ltd, \$399.  
 Killark Elect. Co. v. G.-Norman Clarke & Co., \$352.  
 Com. Properties Ltd v. Cornelius Brady, \$654.  
 Eliz.-S. Fife et vir v. Jos. Paquette, 1re classe.  
 Ellie Angus Upham et vir v. Clifford Austin Barnes, 1re classe.  
 J.-W. Lévesque v. Succession Jos. Godbout, Jr., \$532.  
 Joseph Hayes v. J.-E.-Z. Bénéard, \$1,066.  
 J.-G. Benoit v. Emilien Chamberland, \$210.  
 J.-G. Benoit v. Alcibiade Laberge, Laberge, \$720.  
 J.-E. Côté v. Allie Delabane, et Mme L.-J.-A. Péloquin, \$140.  
 Lowe Martin Co., Ltd v. Succession Arthur Mireault, \$152.  
 Frost Wood & Co., Ltd v. J.-B. La-voie, \$117.

Cie Equitable Ass. Mutuelle v. Jos. Trépanier, \$175.  
 Home Realty Co. v. Régis Dupras, \$198.  
 Ville de Westmount v. Julien Therrien, \$253.  
 Mme E. Brunet et vir v. A. Brunet, 2e classe.  
 Anna Beaulieu v. Ernest Larue, 1re classe.  
 Rose Lacasse et vir v. Daniel Blay, \$2,000.  
 Victoria Tellefer v. Sem. Rabinovitch, \$199.  
 Paul Guindon v. Mary-Ellen Scroggie, \$1,027.  
 P.-E. Roy es-qual v. J.-B. Tétreault, \$11,246.  
 C.-W. Lindsay, Ltd v. E.-A. Sentenne, \$109.  
 Jeffry Montgrain v. Ovide de Montigny, \$200.  
 Stewart & McDonald Export Co., Ltd v. H. Bourgie, \$261.  
 Arthur Poirier v. Amédée Perron, \$107.  
 R.-N. Taylor v. Johnston Sutherland, Ltd, W.-Wardwell Wilson et Gordon-H. Wilson, \$5,930.  
 Rachelle Daoust v. Northern Life Ass. Co., \$5,000.  
 J.-N. Boucher v. Rachel Lackar et Harry Lassner, \$1,080.  
 Isidore Lefrançois v. Jos. Lefrançois, \$104.  
 A.-B. Baron v. J.-G. Duquette, \$760.

Duke Dunn v. Brit. Bldg. Co., Ltd., 1re classe.  
 A.-E. Burrows v. Wm. Spearman, 4e classe.  
 Jos. Gauthier v. Ls. Létourneau, Dom. Properties Ltd, Helen Knowles et Mme D.-H. Scott, \$2,643.  
 Eastern Township Brick Co., Ltd v. Alex MacKay, \$563.  
 Viewmount Land Co., Ltd v. Uiric Ross, \$540.  
 C.-R. Hosmer v. Frank Jacob, \$185.  
 T.-L. Grandchamps v. Abel Guilbeau, \$202.  
 Yvonne Larivière, v. J.-T. Bethune, Corp. Real Properties, Ltd, Finlay & Howard, Ltd et Viewbank Realities, Ltd, \$22,500.  
 Prime Tétrault et al v. Viewbank Realities, Ltd, \$22,500.  
 V. Sarrazin v. P.-E. Bélisle, \$153.  
 J.-A. Perras v. Séraphine Legault et Mme Armand Legault, \$337.  
 Sam. Strauss v. Marcus Auerbach, \$1,225.  
 Cie Parc Lavaltrie, Ltd v. Cie des Terrains et Construction, Ltd, \$11,000.  
 E.-M. Foley v. Oswald Mowatt \$1,000.  
 W.-E. Thornton v. Park Irwin, Ltd, \$1,192.  
 Nap. Normandin v. Emma Picard, 1re classe.  
 H.-R. David, v. Banque d'Hocheleage, \$126.  
 C.-V. leFeuvre v. John Heys, \$162.

**Epiciers:** C'est une bien mauvaise politique commerciale que celle qui consiste à offrir à vos clients des articles qui ne sont pas à la hauteur de l'étalon de qualité reconnue. La Crème de Tartre est si souvent frelatée que vous devez être bien sur vos gardes pour ne pas vous exposer à tenir une Crème de Tartre frelatée ou de qualité inférieure. La Crème de Tartre de Gillett est le pur produit du raisin, hautement raffiné et absolument garanti comme étant chimiquement pur.

# GILLETT'S CREAM TARTAR

LES PRODUITS GILLETT SONT  
LES MEILLEURS ET LES PLUS PURS

**E.W. GILLETT COMPANY LIMITED**

TORONTO, ONT.

MONTREAL                      WINNIPEG

CHEMICALLY PURE

## MARQUE BRUNSWICK

### *Un Aliment Marin Supérieur*

Telle est la "Marque Brunswick" bien connue. Et le nombre des personnes qui se rendent compte du fait que les mots "Marque Brunswick" sont une garantie absolue de qualité supérieure en fait d'aliments marins augmente toujours.

Pour perfectionner ces appétissants et délicieux produits du Vieil Atlantique tout ce qui est possible comme effort scientifique bien dirigé a été fait. Chaque partie du travail, dans notre établissement tout à fait moderne, est accompli par des hommes qui sont experts dans leur métier.

Nous avons la réputation de donner satisfaction, et cela est très important pour vous. C'est une garantie de la satisfaction parfaite de la clientèle qui se traduit par de plus fortes ventes et de meilleurs bénéfices.

Préparez-vous maintenant pour faire un grand commerce de poisson toute l'année en vous approvisionnant d'Aliments Marins de la Marque Brunswick.

## CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50  
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN  
Union Postale, fra. . . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT  
Le Journal des Marchands détail-  
lants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à  
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration  
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits paya-  
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:  
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 4 mai 1917

Vol. XXX—No. 18

## Les Epiciers de Montréal contre les Décisions Arbitraires du Gouvernement

Une importante assemblée de la Section des Epiciers de Montréal, succursale de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Incorporée, a été tenue au no 80 de la rue Saint-Denis, jeudi, 26 avril dernier, sous la présidence de M. J.-P. Filion. L'assistance était des plus nombreuses et parmi les membres présents nous avons remarqué MM. J.-P. Filion, J.-E. Sansregret, U. Sansregret, J.-C. Bonhomme, J.-A. Beaudry, E. Lanoue, O. Sansregret, P. Brunette, J.-E. Poirier, T. Roussel, E. Latendresse, J. Moquin, J.-P. Boileau, J.-O. Pesant, J. Gascon, L.-J. Phaneuf, O. Boudreau, J.-A. Doré, P. Lachaine, M. Turcotte, O. Martel, M. Lalande, J.-C. Cusson, P. Choquette, J.-A. Séguin, J.-A. Labelle, E. Bédard, J.-P. Beaulieu, etc.

Des questions très intéressantes ont été abordées au cours de cette réunion, entre autres celle de la discussion de la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité:

ATTENDU que le problème de la distribution des marchandises est basé sur le désir et le besoin du consommateur de se procurer ce qui est nécessaire à son entretien au moment où il en a besoin, là où il en a besoin et au meilleur prix possible,

ATTENDU que pour répondre à ce besoin au meilleur avantage du consommateur, il faut une organisation spéciale et très étendue dont les marchands de gros et les marchands-détaillants sont les piliers et que nulle entreprise privée ne saurait approcher, comme service et comme bon marché,

ATTENDU que pour arriver à maintenir et à améliorer si possible, ce système de distribution, il est indispensable que les manufacturiers, les marchands de gros et les marchands-détaillants, puissent se consulter afin d'établir des règlements qui servent à la fois les intérêts du consommateur et du commerce en général,

ATTENDU que le 10 novembre 1916, le gouverne-

ment du Canada a adopté un ordre-en-conseil rendant illégal tout arrangement entre les manufacturiers, les marchands de gros et les marchands-détaillants, sans égard au mérite de tels arrangements, favorisant ainsi le manque d'organisation et le manque d'entente, ce qui aurait pour effet immédiat l'augmentation inévitable des prix des articles de première nécessité qui semblent déjà avoir atteint des niveaux excessifs,

ATTENDU que cette action de la part du gouvernement a été prise dans le but d'exploiter les préjugés du public contre la situation économique actuelle,

QU'IL SOIT RESOLU:

Que les membres de la succursale des Epiciers de Montréal, de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Incorporée, expriment leur opinion qu'il serait d'intérêt public:

1. Que l'Ordre-en-Conseil passé le 10 novembre 1916 soit rappelé:

2. Que le projet de loi No 21 soumis au Parlement par Monsieur Knowles, de Moose Jaw soit rejeté, de façon à assurer le droit du commerçant canadien de faire tous arrangements et passer tous règlements concernant le commerce intérieur du Canada afin de lui permettre d'éviter tous frais inutiles de distribution et d'augmenter son efficacité comme distributeur de toutes marchandises, contribuant ainsi à réduire le coût de la vie;

3. Qu'une Commission du Commerce Intérieur soit nommée par le Gouvernement pour prévenir tous abus et protéger les intérêts du consommateur en contrôlant les rapports entre les producteurs et les distributeurs de toutes marchandises.

L'action du gouvernement de vouloir empêcher le manufacturier d'établir un prix fixe de détail a fait le sujet de véhémentes protestations de la part des epiciers qui se montrent nettement en faveur du prix fixe

Vous constaterez une augmentation dans vos ventes, si vous vendez le

TABAC A CHIQUER

Black Watch



comme étant une garantie contre le coupage déloyal des prix et la concurrence malhonnête. D'ailleurs, au point de vue du consommateur, il est préférable que les prix fixés par les manufacturiers soient motifs à concurrence entre les manufacturiers, plutôt que de voir les détaillants s'entre-déchirer en usant de la faculté de pouvoir fixer leurs prix de vente pour se concurrencer à outrance.

Incontestablement, dans le conflit commercial actuel, nous nous trouvons en présence de deux principes qui, parce qu'opposés, cherchent à se détruire mutuellement : celui de la centralisation du commerce et celui de la dissémination du commerce. Le premier principe qui signifie accaparement du commerce national est favorisé par l'ordre-en-conseil puisqu'il permet aux potentats de la finance de ruiner les petits marchands en diminuant les prix jusqu'à ce qu'ils soient les seuls maîtres du marché pour, ensuite les élever à leur guise ; l'éternelle histoire des trusts, des combines, des entreprises d'accaparement. Le second principe, celui qui implique que le marchand local a droit d'existence, qu'il est même une nécessité absolue pour la distribution est celui qui protège l'intérêt public puisqu'il assure d'abord un service supérieur à n'importe quel autre système et à meilleur prix, et ensuite parce qu'il empêche l'arbitraire en disséminant les produits entre les mains de milliers de marchands, rendant ainsi impossible la formation d'ententes coupables pour exploiter le consommateur.

Le gouvernement, en supprimant le droit du prix fixe par le manufacturier donne l'avantage aux grosses entreprises contre le petit marchand et va par conséquent à l'encontre de la prospérité et de l'intérêt du pays.

Non content d'empêcher cette détermination du prix de détail, le gouvernement entend également refuser aux manufacturiers, marchands de gros et détaillants le droit de se consulter pour prendre les mesures nécessaires à leur défense personnelle. Et pourtant le problème de la distribution qui repose sur ces trois classes, est un point assez important pour mériter et exiger une organisation et une réglementation sérieuses. Comment se fait-il qu'on veuille empêcher cette organisation de faire son oeuvre et de veiller au perfectionnement du système de distribution de façon à en réduire le coût et à en diminuer les frais ? En vérité, il y a là quelque chose qui ne peut s'expliquer que par des raisons secrètes dictées en haut lieu par quelques intérêts privés, et c'est contre ces obstructions, ces vexations, ces injustices, que les épiciers de Montréal s'élèvent avec véhémence avec la ferme volonté de combattre ces lois abusives et injustifiables.

La question du pique-nique annuel fut aussi à l'ordre du jour à l'assemblée de jeudi. Il fut décidé qu'on respecterait cette coutume et qu'on organiserait pour le cours de l'été, d'une façon plus brillante que jamais, cette agréable journée coopérative.

## LE MOUVEMENT DE LA CULTURE INTENSIVE

Une forte poussée s'est faite dernièrement en faveur de la culture intensive sous l'impulsion de la presse canadienne et d'initiatives privées. Il faut se réjouir sans réserves de cet utile mouvement et le favoriser par tous les moyens possibles car il constitue une des solutions à apporter au problème du coût élevé de la vie. Des comités ont été formés à Montréal ayant pour président et vice-président MM. J.-S. Brierley, F. Abraham

et U.-H. Dandurand, et l'on peut attendre beaucoup de ces organisations qui sont animées de la plus louable et plus efficace bonne volonté.

Et puisque le mouvement lancé au Canada est parallèle à celui lancé dans le même sens par nos voisins des États-Unis, il ne serait pas sans intérêt de nous inspirer de ce qui est accompli dans la République américaine pour mener à bien l'entreprise et obtenir de bons et profitables résultats.

Les terrains de ville généreusement mis à la disposition de la population pour fins de culture ont malheureusement trop souvent le défaut d'être impropres à la culture, ils sont enclavés entre des bâtisses qui les privent d'air et de soleil et n'offrent par conséquent pas les garanties de production qu'on pourrait en espérer.

Mais, aux alentours de Montréal, et autres cités à quelques milles seulement de nos grosses agglomérations, il y a des milliers de terrains vacants à la terre riche et ne demandant qu'à être fécondée ; ce sont ces lots, que la spéculation morte a laissés sans espoir de vente immédiate, qu'il eut fallu offrir gracieusement à nos citoyens ; là, ils auraient pu dépenser avec un profit véritable leur temps et leurs sueurs et l'industrie maraichère individuelle y aurait fait certainement des prodiges.

Aux États-Unis, ce principe a été appliqué et le succès n'en est pas douteux. Sous les auspices des compagnies de chemins de fer, des municipalités ou de l'état, de grands lots de terrains à proximité des villes ont été loués et offerts gracieusement et distribués aux familles à raison d'1/4 d'arpent par famille. Des trains spéciaux transportent à des heures fixes les volontaires de la culture à ces lots appropiés et les ramènent à la ville, une fois leur labour terminé.

Les citoyens profitent ainsi de l'air pur de la campagne, ne s'épuisent pas sur une terre qui n'en vaut pas la peine et assurent le résultat à obtenir : une production intensive. Un autre avantage ressort de cette organisation. Sur ces lots de campagne se suivant les uns les autres, les organisations ont pu mettre à la disposition des nouveaux cultivateurs des tracteurs mécaniques pour le labourage et tout un outillage aratoire perfectionné qui simplifie la tâche, améliore le travail, le rend plus économique, plus pratique et plus productif. On conçoit aisément que dans les lots de ville, il soit impossible de mettre à la disposition des cultivateurs d'occasion de pareils avantages parce qu'ils sont trop disséminés et qu'ils disposent d'étendues trop réduites.

Une autre mesure prise par les États-Unis et qui contribue beaucoup à intensifier la production agricole est celle de la fermeture des écoles le 1er mai pour permettre aux enfants d'aller dès maintenant à la ferme pour aider le cultivateur dans ses travaux des champs. Sans compter que les enfants y trouveront avantage au point de vue physique et qu'ils prendront dans ces villégiatures campagnardes un regain de santé dont ils sentiront l'effet régénérateur quand ils rentreront à la ville.

Au Canada, ne pourrait-on pas s'inspirer de ces idées ? Loin de nous la pensée de critiquer le beau et bon mouvement de la culture intensive lancé chez nous, avec enthousiasme et désintéressement dans l'intérêt général du pays, ce qui a déjà été fait est magnifique, mais si l'on peut faire mieux encore, puisqu'on est si bien parti, il serait regrettable de s'arrêter en si bonne voie.

## LA SIGNIFICATION DE L'ACCUEIL FAIT AU MARECHAL JOFFRE PAR LES AMERICAINS

La réception enthousiaste faite par les Américains au maréchal Joffre, le héros de la Marne, est évidemment dictée par la dette de reconnaissance contractée il y a un siècle par les Etats-Unis à l'égard de la France. C'est un sentiment de gratitude et de ferme amitié qui préside à cette réception, cela ne fait aucun doute, mais il faut admettre également que le désir d'ovationner et de fêter le génie militaire qui par la victoire de la Marne arrêta l'invasion allemande et changea la destinée de la civilisation moderne, n'y est pas étranger.

Les officiels américains ont, avec un soin touchant préparé au grand homme de guerre français des réceptions magnifiques, des initiatives privées ont offert des banquets, des invitations multiples à Joffre, mais ce qu'il y a de plus significatif dans les démonstrations grandioses dont fut l'objet le modeste maréchal de France, c'est que les plus magnifiques réceptions qui l'accueillirent ne furent pas celles préparées et commandées, mais bien celles de la rue, celle des masses criant, hurlant leur joie et leur amour pour la France et la liberté, représentées par le pilier de la défense nationale française.

L'effet moral produit aux Etats-Unis par la visite de Joffre aura une grosse répercussion sur les destinées militaires des armées alliées et hâtera leur victoire finale.

## GUERRE AUX MOUCHES

Le mois de mai verra le retour des mouches avec tout leur désagrément et leur danger. C'est donc bien le moment de recommander à tout le monde de leur faire une guerre acharnée dès le début et de s'efforcer à les exterminer.

Le docteur Abbot qui est directeur du laboratoire d'hygiène à l'Université de Pennsylvanie a lancé un appel récent à tous les hommes et les femmes, les conjurant de combattre le fléau des mouches et pour cela de commencer par tenir les intérieurs de maison en parfait état de propreté. L'amas des ordures donne aux mouches l'opportunité de semer partout des germes épidémiques de grippe, de paralysie infantile et de typhoïde. Il ne faut donc pas attendre que les mouches arrivent, pour songer à nettoyer la maison et la tenir quotidiennement en état de propreté, il faut dès maintenant la rendre hygiénique, ce sera un grand pas de fait vers la destruction des mouches et par conséquent vers la santé publique.

Votre entrepôt, votre cour et votre écurie sont-ils propres et exempts d'ordures?

Ne laissez pas les chats et les chiens errer dans votre magasin, car cela peut déplaire à certains clients.

## LA BATISSE ISIDORE CREPEAU

M. Isidore Crépeau, l'agent d'assurances bien connu, s'est rendu acquéreur de la bâtisse portant le No 1410 du Boulevard Saint-Laurent, angle de la rue Marie-Anne.

Cette bâtisse sera connue à l'avenir, sous le nom de "Bâtisse Isidore Crépeau" et sera occupée principalement par M. Crépeau pour ses affaires d'assurances. Le bureau de la "Commercial Plate Glass Assurance Company", dont M. Isidore Crépeau est directeur-gérant ainsi que celui de la "Cie Céramo-Vitrail Incorporée", dont il est également président, occuperont une partie des locaux.

Le nord du Boulevard Saint-Laurent, de par sa situation centrale, est appelé à devenir un quartier d'affaires pour la finance et l'industrie et d'autres maisons importantes ne tarderont pas à s'établir dans cette partie de la ville qui est particulièrement bien placée pour rayonner dans tous les sens.

## LE COMMERCE DE LIQUEURS

Les tentatives faites par les prohibitionnistes pour proscrire les liqueurs de tout le Canada, auront certainement pour effet de déplacer les responsabilités et de rendre tout contrôle inefficace. Jusqu'ici le commerce des liqueurs était entre des mains responsables et connues, et la surveillance en était facile et sûre. Mais petit à petit, la fraude empiètera sur le commerce légitime et nous conduira à l'abus et à la falsification.

## NOUVELLES DE LA PROVINCE

**Sorel.**—M. Aimé Cournoyer a ouvert, rue Augusta, dans l'ancien théâtre Star, dont il a fait l'acquisition, un bon magasin de meubles.

—La nouvelle manufacture de mica a ouvert ses portes. Les quelques cinq cents personnes qui y sont employées s'y trouvent tout à fait bien.

—Sorel, de l'aveu de tout le monde, passe par une ère de prospérité inouïe jusqu'à ce jour. Les usines de toutes sortes, les chantiers, les manufactures regorgent d'employés et les gages sont élevés. Et cette prospérité tend à s'accroître par la construction d'une vingtaine de bateaux en bois de cent quatre-vingts pieds sur dix-neuf, ce qui nécessitera la construction de machines, bouilloires, etc., dont nos usines ont obtenu le contrat. C'est dire qu'il y aura de l'argent en abondance chez nos familles d'ouvriers, qui, espérons-nous, sauront en économiser une bonne partie. En effet, l'argent abonde, mais cela ne durera pas toujours, et il est bon de songer au lendemain. Le commerce de Sorel se ressent de cette prospérité, et il est aussi dans une excellente position.



# Tanglefoot



**Le destructeur de mouches non vénéneux**

Sans danger, Hygiénique, Sûr

**Attrape 50,000,000,000 de mouches  
chaque année**

## LA PROPETE EST PROFITABLE

Si votre concurrent a un magasin attrayant, pourquoi ne feriez-vous pas en sorte que le vôtre le soit encore plus?

• • •

Votre voiture de livraison est-elle bien propre et fraîche de couleurs? Si non, il faut y remédier de suite, car c'est une bonne annonce pour vous.

• • •

Votre magasin est-il rempli de taches de mouches en été et le laissez-vous dans l'obscurité en hiver?

• • •

Votre magasin est-il assez propre pour attirer la clientèle d'une bonne ménagère?

• • •

Le plancher de votre magasin est-il huilé ou recouvert pour prévenir la poussière?

• • •

Vos plafonds et vos murs sont-ils peints ou blanchis?

• • •

Vos planches, casiers et rayons sont-ils conservés en bon ordre de façon à plaire au consommateur?

• • •

Votre commis enlève-t-il la poussière de vos rayons chaque matin et s'arrange-t-il pour que les articles en rayon aient bonne apparence?

• • •

Une peau de chamois ou une éponge suffisamment humectée pour absorber la poussière, devrait être passée le matin sur les planches.

• • •

Protégez-vous vos rayons des mouches pendant l'été en y mettant du voile?

• • •

Vos articles de conserve sont-ils mis en étalage avec goût de manière à attirer l'oeil du consommateur?

• • •

Faites-vous l'inspection de votre stock chaque semaine de manière à vérifier sa bonne tenue?

• • •

Conservez vos comptoirs, vos vitrines et votre équipement en parfait état de propreté.

• • •

Employez la brosse rude et l'eau chaude fréquemment, pour conserver votre glacière propre à l'intérieur comme à l'extérieur.

• • •

Vos barils de beurre et votre fromage sont-ils exposés à la poussière sur le comptoir?

• • •

Couvrez-vous votre stock avec les couvertures qu'il faut pour empêcher la poussière et autres corps étrangers de venir en contact avec les aliments?

• • •

Assurez-vous chaque jour, si vous tenez des fruits et légumes, des articles qui sont gâtés de façon à pouvoir les isoler des bons.

• • •

Votre commis veille-t-il à ce que vos balances soient exactes, propres et bien polies?

• • •

Votre commis a-t-il une apparence propre qui invite le client à s'adresser à lui, ou bien a-t-il des vêtements sales et douteux de propreté?

## POUR LE COMMERCE D'EPICERIE

### Les soins à donner aux articles de conserves et aux céréales

Les produits alimentaires en conserve sont complètement stérilisés sous forte pression à très haute température, et dans des conditions ordinaires ne se détérioreront pas; mais si l'air a chance de pénétrer dans la boîte par le moindre petit trou causé par la rouille ou autre détérioration de la boîte, la stérilisation perd sa valeur et les marchandises se gâtent rapidement. Le sceau hermétique ne peut jamais se rouiller de l'intérieur. Le danger de la rouille vient de l'extérieur et ceci ne peut être évité qu'en gardant la surface de la boîte toujours sèche.

Une fissure peut se découvrir en frappant légèrement la boîte suspectée. Si la boîte est crevée, le liquide s'en échappera, la boîte paraîtra plus légère de poids, ou bien le contenu rendra un bruit sec. Une boîte gâtée qui n'a pas de fissure enflera invariablement par le haut, et, en conséquence, sera impropre à la vente. A ce propos, il est bon d'attirer l'attention du commerce sur la différence qui existe entre le "gonflement" et le "coussinet."

Les gonflements sont causés par l'expansion des gaz qui sont formés lorsque les marchandises se corrompent, ou peuvent être le résultat d'un excès dans le remplissage, au moment de la mise en boîtes, et les gaz qui s'accumulent toujours forcent les bouts à gonfler. Dans ce dernier cas, les produits sont parfaitement sains, mais il est incertain de les vendre, car ils ne peuvent être distingués des produits réellement gâtés, tant que la boîte n'est pas ouverte et que le contenu en soit éprouvé par un expert.

D'un autre côté, le "coussinet" est le résultat d'un procédé nouveau de mise en boîte des conserves par lequel des boîtes sanitaires sont employées, remplies et scellées entièrement à la machine sans l'emploi de soudure. Avec le développement actuel de ce procédé, les couvercles et les fonds parfois ne sont pas assez renforcés, et le manque de soin et la trop brusque manipulation peuvent bosseler les couvercles ou les fonds. Les fabricants de conserves améliorent constamment les boîtes hygiéniques, et toutes ces difficultés seront éventuellement éliminées.

Si en pressant sur le couvercle, celui-ci revient à sa position normale et y demeure, et si la boîte ne bombe pas à l'autre bout, le contenu de la boîte est en bonne condition et est bon pour la vente. Autrement, la boîte devra être classée comme avariée.

Les garanties données par les marchands de gros contre les "bombages" et les "fissures", sont ordinairement très libérales pour une certaine limite de temps. Le tout, pour le détaillant, est de s'informer exactement de l'étendue de ces garanties de façon à avoir une protection efficace.

Il faut également prendre soin d'éviter le manie-ment trop brutal des produits en conserve, car bien souvent, les fissures sont causées par cette brutalité.

D'une façon générale, on peut dire que les conditions parfaitement sanitaires et les méthodes scientifiques employés dans nos usines de conserves modernes, ainsi que la sévère inspection de cette industrie par le gouvernement ont créé une condition excellente dans le commerce des produits alimentaires, condition qui assure de la propreté, de l'économie et de la facilité d'existence à la ménagère.

# Le Marché de l'Alimentation

## LE MARCHÉ DU GRAIN DE MONTREAL

En sympathie avec le regain de force dans la situation du blé canadien et l'avance marquée dans l'option de mai à Winnipeg de 33½¢ par boisseau, un sentiment beaucoup plus ferme s'est manifesté sur le marché local pour toutes les lignes de grain, mais il n'y eut guère de changements sérieux dans les prix. Il y a eu une meilleure demande du dehors pour lots de chars de gros grains et une somme modérée d'affaires furent faites en conséquence, mais il n'y eut pas d'amélioration dans la demande des acheteurs domestiques par suite du fait qu'il paraissait y avoir d'amples approvisionnements de toutes les lignes, en mains. Des ventes de lots de chars mélangés de blé d'alimentation du Manitoba ont été faites à \$1.45; d'avoine No 2 de l'Ouest Canadien à 81c; d'avoine No 3 O-C, à 79¾c; d'extra No 1 feed à 79¾c; de feed No 1 à 78¾c et de No 2 feed à 77¾c le boisesau, ex-magasin. L'orge d'alimentation du Manitoba était cotée à \$1.12 le boisseau, ex-magasin.

## LA FARINE DE BLE DU PRINTEMPS TRES FERME

L'effervescence manifestée par le marché du blé de Winnipeg et le fait que les prix de l'option de mai étaient en hausse ont provoqué un sentiment de fermeté dans le marché de la farine et mercredi, les meuniers marquaient dans les prix une augmentation de \$1.20 par baril.

Les cotations sont les suivantes:

Premières patentes . . . . .	\$14.50
Secondes patentes . . . . .	14.00
Fortes à boulangers . . . . .	13.80

le baril, en sacs ce qui constitue la liste des prix les plus hauts encore enregistrée.

Il n'y avait pas de changements annoncés dans les prix pour farine de blé d'hiver, mais en sympathie avec la situation ferme, les marchands avancèrent leurs prix, cotant:

Patentes à 90% farine de blé d'hi-

ver, \$13.20 à \$13.50 le baril en bois.

Patentes à 90% farine de blé d'hiver, \$6.35 à \$6.50 le sac.

La demande pour ces qualités est calme et consiste principalement en petits lots pour rencontrer les besoins immédiats. Au cours des 20 dernières années, le plus bas prix payé pour patentes à 90% fut de \$2.50 le baril en sacs, et le plus haut prix \$12.50.

## ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Il n'y eut pas de mauvais développements dans la situation des issus de blé, mais le ton du marché était très ferme et les prix se maintenaient à leur niveau précédent. La demande des acheteurs américains n'était pas très active, mais il y eut beaucoup de demandes de la part des acheteurs locaux et de la campagne et de bonnes affaires furent faites par petits lots avec des ventes de son mélangé à \$43, de grue à \$46, de middlings de \$48 à \$50, de moulée pure, de \$55 à \$57 et de moulée mélangée, de \$52 à \$53 la tonne, y compris les sacs.

Une caractéristique du marché pour avoine roulée fut la demande du gouvernement et une vente de 15 000 sacs de 90 livres, pour livraison dans les deux mois. Le ton du marché reste ferme avec de bonnes affaires en lots détachés des qualités courantes, de \$8.25 à \$8.50 le baril en bois et de \$4. à \$4.20 le sac de 90 livres.

## LE FOIN PRESSE

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande pour le foin pressé et le marché, en conséquence, demeure calme encore que le ton soit ferme par le fait que les approvisionnements ne sont pas excessifs. Le foin No 2 se vend à \$13.50; le foin mélangé de trèfle de \$11.00 à \$11.50 la tonne, ex-voie. foin No 3 de \$12 à \$12.50; et le

## LE MARCHÉ A PROVISION

Le ton du marché était plus aisé et les prévisions étaient pour des prix plus bas. Les ventes de

porc en lots de choix se sont faites de \$17.00 à \$17.25 les 100 livres, pesées hors chars. Les affaires en porc apprêté étaient plutôt rares. Les animaux fraîchement tués des abattoirs se vendaient de \$23.50 à \$24, les 100 livres.

Pour les viandes fumées on cote les prix suivants: jambons de 8 livres à 28c la livre; jambons de 12 à 14 livres, à 27c; bacon pour le petit déjeuner, 30c; bacon de choix Windsor de 32c à 33c et bacon désossés Windsor, de 34c à 35c la livre.

## LE SAINDOUX

Dans la ligne du saindoux, il y a une bonne activité et le ton du marché est ferme bien qu'il n'y ait pas de changements dans les prix. Les approvisionnements ne sont pas très grands, mais sont cependant suffisants pour rencontrer les besoins immédiats. Nous cotons les prix comme suit:

Saindoux pur, en seaux de 20 livres en bois, la livre, 26c à 26¾c.

Saindoux pur, en blocs d'une livre de 27½c à 27¾c la livre.

## LES PRODUITS DE LA CAMPAGNE

### Les oeufs

Par suite du fait que les approvisionnements d'oeufs sur le marché sont beaucoup plus petits que ceux de l'an passé à pareille époque et que les stocks locaux en magasin au 1er mai étaient de 12,465 caisses au-dessous de ceux de l'an dernier à pareille date, tout ceci, ajouté à l'augmentation de la demande de la part des importateurs anglais pour envois immédiats aux meilleurs prix possible, a contribué à créer sur le marché un sentiment très ferme et une hausse s'est produite. Les ventes d'oeufs fraîchement pondus, mirés, se sont faites dans le gros à 40c la douzaine.

### Le Miel

Le ton du marché pour le miel demeure ferme avec une bonne demande; les approvisionnements

sont amplement suffisants pour répondre aux besoins immédiats et les ventes se font aux prix suivants:

Miel blanc, en gâ- teau . . . . .	0.14¾	0.15
Miel brun en gâteau.	0.11¾	0.12
Blanc extrait . . . . .	0.12	0.12½
Brun extrait . . . . .	0.10½	0.11
Miel de sarrasin . . . . .	0.09	0.10

### LES PRODUITS D'ÉRABLE

D'après les rapports venus de toutes les régions, il appert que la production des articles d'érable sera plus petite cette année que d'ordinaire, par suite de l'épaisseur de neige sur les terres élevées et la prolongation inaccoutumée de la température froide. Il s'ensuit que le ton du marché est plus ferme, avec des prix tendant à un niveau plus élevé.

Nous cotons les prix suivants:  
Pur sirop d'érable, boîte de 8 livres, \$1.05 à \$1.10.  
Pur sirop d'érable, boîte de 10 livres, \$1.15 à \$1.25.  
Pur sirop d'érable, boîte de 13 livres, \$1.40 à \$1.60.  
Sucre pur d'érable, la livre, 14c à 16c.

### LES FEVES

La demande pour les fèves continue à être bonne, mais comme les offres sont réduites, les affaires sont calmes.

Il y a eu des ventes de fèves Rangoon faites de \$7.25 à \$7.50, et des fèves "oeil jaune", de \$7.00 à \$7.50 le boisseau.

Nous cotons les prix suivants:  
Fèves canadiennes triées à la main, en lots de char, \$8.00 à \$8.25.  
Fèves 3 livres triées à la main, en lots de char, \$7.50 à \$7.75.  
Fèves 5 livres, triées, en lots de char, \$7.00 à \$7.25.  
Fèves 6 à 7 livres, triées à la main en lots de char, \$6.50 à \$6.75.

### LES POMMES DE TERRE

De bonnes affaires continuent à se faire en pommes de terre et le marché demeure actif avec un sentiment très ferme. Des ventes de lots de chars ont été faites en pommes de terre blanches du Québec, à \$4.15 le sac de 90 livres et dans le gros à \$4.00, avec des ventes de pommes de terre rouges de la province du Québec, de \$3.75 à \$3.85 le sac de 80 livres, ex-magasin.

### LE COMMERCE DES PRODUITS LAITIERS

Le marché du beurre présente une fermeté très nette pour le meilleur beurre de crèmerie, du fait que les approvisionnements sont quelque peu limités et que la demande est très forte. D'un autre côté, le ton du marché est plus faible pour les qualités moins bonnes, car les offres sont en excès des demandes.

Nous cotons les prix comme suit:

Beurre de crèmerie, supérieur, lait nouveau, 41½c à 42c.
Beurre de crèmerie, fin, lait nouveau, 41c à 41½c.
Beurre supérieur "held", de crèmerie, 39c à 40c.
Beurre supérieur "held", de crèmerie, 38c à 38½c.
Beurre de ferme supérieur, 34c à 35c.
Beurre de ferme, fin, 32c à 33c.
Beurre de ferme du Manitoba, 31c à 32c.

Il semble y avoir une bonne demande sur place pour le fromage et des ventes de canadien blanc ont été faites de 27c à 27½c la douzaine.

### LES SUCRES

Il y a tendance à la hausse pour les sucres. De gros envois de sucre attendent d'être transportés en Grande-Bretagne.

Nous cotons:

	100 livres
Sucre Atlantic et St. Lawrence, extra granulé . . . . .	8.50
— de l'Acadia Sugar Ref., extra granulé . . . . .	8.40
— de la Canada Sugar Ref., extra granulé . . . . .	8.25
— Wallaceburgh . . . . .	8.50
— glacé spécial en barils . . . . .	8.50
— jaune No 1 . . . . .	8.10
— en poudre, barils . . . . .	8.60
— en morceaux de Paris, barils . . . . .	9.10
— Crystal Diamonds . . . . .	9.10
— en cubes assortis pour le thé, boîtes . . . . .	9.10
Pour sacs de 50 livres et 25 livres, ajoutez 10c les 100 livres; pour sacs de 10 livres, ajoutez 15c les 100 livres; pour sacs de 10 livres, ajoutez 20c les 100 livres; pour cartons de 5 livres, ajoutez 25c les 100 livres, et pour cartons de 2 livres, ajoutez 30c les 100 livres.	

### CONSERVES

La demande est très bonne et les prix sont fermes. Nous cotons:

Saumon Sockye, Boîtes 1 livre, caisses 4 douz. la douz. . . . .	\$3.00
½ flats, caisses 8 douz., la douz. . . . .	2.00
Chums, boîtes 1 livre. . . . .	1.20 1.45
Pinks, boîtes 1 livre. . . . .	1.45 1.80
Cohoes, boîtes 1 livre . . . . .	2.65
Red Springs, boîtes 1 livre. . . . .	2.70
Saumon de Gaspé, marque Niobé (caisse de 4 douz.), la douz. . . . .	2.25

### LEGUMES EN CONSERVES

Tomates, 3s. . . . .	1.25	2.15
Tomates, 2½s . . . . .	1.90	
Tomates, 2s. . . . .	1.50	
Pois, Standards . . . . .	1.25	1.50
Blé-d'Inde, 2s, la douz. . . . .	1.60	1.75
Framboises rouges, 2s. . . . .	1.75	
Cerises rouges, 2s. . . . .	1.85	
Fraises, 2s . . . . .	2.50	
Citrouilles, 2½s. . . . .	1.60	1.70
Citrouilles, 3s . . . . .	1.75	
Pommes (gallon) . . . . .	3.25	3.50

### MELASSE

Les prix de la mélasse sont très fermes.

Mélasse de la Barbade

	Prix pour	
	Fancy Choice	
	De Montréal	
Puncheons . . . . .	0.70	0.65
Barils . . . . .	0.73	0.67
½ baril . . . . .	0.75	0.70

Pour territoires en dehors, les prix sont d'environ 2c plus bas. Des lots complets de 20 puncheons ou équivalents en barils ou ½ barils pour le même acheteur pourront être vendus à "prix ouverts." Il n'y a pas d'escompte.

### RIZ ET TAPIOCA

Le sentiment est à la hausse pour le riz, et le tapioca se maintient ferme avec peu d'approvisionnements et des arrivages incertains.

Riz Rangoon, les 100 livres. . . . .	4.80	4.85
Riz "Texas" Carolina, les 100 livres . . . . .	7.40	
Riz Real Carolina, les 100 livres . . . . .	8.50	9.50
Riz Patna, (fancy) . . . . .	7.65	
Riz Pana, (bon) . . . . .	4.90	6.90
Riz Siam (No. 2) . . . . .	4.65	
Riz Siam (fancy) . . . . .	5.90	
Tapioca, la livre. . . . .	0.11½	0.12

## Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 24	Clark, Wm. . . . . 8	Imperial Oil . . . . . 34	Onward Mfg. Co. . . . . 5
Baker Co. (Walter) . . . 8	Cluett, Peabody & Co. 4	Imperial Tobacco . . . 15	
Banque d'Hochelega . . 22	Connors Bros. . . . . 14	Jonas & Cie, H. . . . .	Palmer & Co. Ltd. . . . . 6
— Nationale . . . . . 22	Copenhagen Snuff . . 39	..... Couverture	Port Hope . . . . . 31
— Molson . . . . . 22	Cottam Bird Seed . . . 21	La Prévoyance . . . . . 24	Prévoyants du Canada
— Provinciale . . . . . 22	Couillard, Auguste . . 21	Leslie & Co., A. C. . . 29	(les) . . . . . 24
Banwell-Hoxie . . . . . 32	Eddy, E.-B. Co. . . . . 13	Lewis Bros. . . . . 33	Provost & Allard . . . . 23
Benoit & De Grosbois 24	Escott, W.-H. Co., Ltd 8	Liverpool-Manitoba. . 24	
Bird & Son . . . . . 26	Esinhart & Evans . . . 24		Rolland & Fils, J.-B. . 21
Black Watch . . . . . 36			
Borden Milk . Couverture	Dominion Canners Ltd. 3	Martin, G.-E. . . . . 21	St-Amour, Ernest . . . . 21
British Colonial Fire	Fontaine, Henri. . . . . 21	Mathieu (Cie J.-L.) . . 8	St. Lawrence Sugar Co. 13
Ass. . . . . 25	Fortier, Joseph . . . . . 21	McArthur, A. . . . . 29	Simond Saw . . . . . 32
Brodie & Harvie . . . . . 8	Furuya (Japan Tea) . 10	McArthur, Irwin . . . . 31	Star Egg . . . . . 7
		Maxwells, Limited . . . 29	Sun Life of Canada . . . 24
Canada Cement . . . . . 30	Gagnon & L'Heureux . 21	Montbriand, L.-R. . . . 21	
Canada Life Assuran-	Garand, Terroux & Cie 21	Montreal Biscuit . . . . 9	Tanglefoot . . . . . 17
ce Co. . . . . 24	Genesee Pure Food . . 11		
Canadian H. W. Johns-	Gillet Co., Ltd., (E.W.) 14	National Breweries Ltd	United Shoe Machine-
Manville . . Couverture	Gonthier & Midgley . . 21	— Dawes. . . Couverture	ry Co. . . . . 35
Canadian Salt . . . . . 7		— Dow . . . Couverture	
Caron, L.-A. . . . . 21	Hall Coal . . . . . 24	National Cash Register 12	
Church & Dwight . . . . 4	Hatton, D. . . Couverture	Nova Scotia Steel Co. . 22	Western Ass. Co. . . . . 24
Cie d'Assurance Mu-	Hébert, L.-H. & Cie . 28		
tuelle du Commerce . 24			

Maison fondée en 1870.  
**AUGUSTE COUILLARD**

IMPORTATEUR DE  
Ferrermerie et Quincellerie, Verres  
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peêles de toutes sortes  
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul  
Ventes 12 et 14 S.-Ambro, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voya-  
geurs et fait bénéficier ses clients de  
cette économie. Attention toute spéciale  
aux commandes par la malle. Mes-  
sieurs les marchands de la campagne  
seront toujours servis au plus bas prix  
du marché.

**L.-A. CARON,** Téléphone Bell  
MAIN 3570  
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-  
diteurs de la Province de Québec.  
48, Notre-Dame O., Montréal.

**PAIN POUR OISEAU** est le "Cot-  
tam Bird Seed" fabriqué d'a-  
près six brevets. Marché lisse de  
confiance; rien ne peut l'approcher  
comme valeur et comme popularité.  
Chez tous les fournisseurs en gros.

**JOSEPH FORTIER**

Fabricant-Papetier

Atelier de réglure, reliure, typo-  
graphie, relief et gaufrage, fabri-  
cation de livres de comptabilité.  
Formules et fournitures de bureau

210 OUEST RUE NOTRE-DAME  
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

**New Victoria Hotel**

H. FONTAINE, Propriétaire  
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs  
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et Courtiers

48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

**L.-R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur.

230 rue S.-André, Montréal.

**ERNEST ST-AMOUR**

Curateur et Liquidateur de Faillites  
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec  
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL  
Telephone Main 3285  
Chambres 713-714

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY  
Licencié Inst. Comptable Comptable-Inst. révéré

**GONTHIER & MIDGLEY**

Comptables et Auditeurs  
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL  
Téléphone MAIN 3701-510  
Adressé auxipgés

**GAGNON & L'HEUREUX**

COMPTABLES LICENCIÉS  
(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice  
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL  
Téléphone Bell Main 4912  
P.-A. GAGNON, C.A.  
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ne placez pas votre commande en

**"Papeteries"**

avant d'avoir consulté notre  
nouvel échantillonnage.

Les boîtes Lakme, Tolle du  
Pays, Perfection, Chien d'Or,  
Rolland Parchemin, Boîtes de  
fantaisie, forment la plus avan-  
tageuse collection pour un mar-  
chand qui désire donner entière  
satisfaction à sa clientèle et réa-  
liser en même temps le plus gros  
bénéfices.

**La Cie J.-B. Rolland & Fils**

53 rue Saint-Sulpice, Montréal

Le marchand-détaillant devrait con-  
sultier fréquemment les adresses des  
hommes d'affaires et professionnels  
qui mettent leur science et leurs ta-  
lents à sa disposition et y faire appel  
dès que sa situation devient difficile.  
Un bon conseil est souvent d'une gran-  
de utilité dans le commerce.

## LA BANQUE MOLSONS

Incorporée par Acte du Parlement en 1855

Capital versé . . . . . \$4,000,000  
Fonds de réserve . . . . . 4,800,000  
Siège Social . . . . . Montréal

A part de ses 98 branches au Canada la Banque Molsons a des agents et des représentants dans la plupart des principales cités des différentes parties du globe, offrant ainsi à ses clients toutes les facilités de transactions dans toutes les contrées du monde.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

## LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1869

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000  
Capital versé . . . . . 2,000,000  
Réserves . . . . . 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

## Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRISE POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pds de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, BOULINS, BOSSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

### GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines Haut Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, (N.-E)

Bureau principal: New Glasgow (N.-E)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

## BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ . . . . . \$2,000,000  
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000  
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limitée.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE  
(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.

Secrétaire, M.J.-A TURCOT

Inspecteur en Chef,

Chef Département de Crédit,

M.-M. LAROSE.

M. C.-A. ROY

Inspecteur, M. ALEX. BOYER

## BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé . . . . . \$ 4,000,000  
Fonds de Réserve . . . . . 3,700,000  
Total de l'actif . . . . . 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;

l'hon. F.-L. Béique, vice-président;

A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M.

Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bon-

ner.

Beaudry Lemay, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada

32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

Deuxième année.

Montréal, le 2 mai 1917.

Une brève dépêche dissimulée en un coin de journal nous apprend que les Russes reculent sans combattre en Arménie et que les Turcs ont réoccupé sans coup férir la ville de Musk. De la Roumanie à la Baltique, on ne se bat pour ainsi plus, depuis des semaines. Ces deux faits que l'on rapproche donnent à penser qu'il se passe en Russie, des choses dont on ne sait rien. Ainsi s'explique la rumeur que la conversation est engagée entre Pétrograd et Berlin et, par voie de conséquences, l'inactivité du marché.

A opposer à cette rumeur des faits en grand nombre se produisent chaque jour qui établissent cette vérité depuis longtemps démontrée que la prospérité industrielle des Etats-Unis n'est pas encore rendue à son apogée. Le gouvernement a passé aujourd'hui d'énormes commandes et d'autres suivront chaque jour. Le budget de la première année de guerre a été adopté à l'unanimité moins une voix. Il s'agit d'une dépense de deux milliards huit cents millions, pour commencer. Les recettes du Anaconda accusent, pour le premier trimestre, une augmentation de \$7,450,000. Il est assuré que les recettes nettes du American Locomotive ressortiront en fin d'exercice à \$25 de l'action ordinaire. Ce sont là des chiffres dont la précision victorieusement s'oppose au vague des rumeurs alarmistes.

Certes, si la Russie concluait une paix séparée, la carte militaire serait modifiée profondément, la proportion ne serait plus la même en France. Les Américains auraient à engager une partie sérieuse et peut-être longue. Surtout, au point de vue qui nous intéresse, il faudrait s'attendre à un dur choc en Bourse. Mais avec des si on va loin, surtout en imagination. C'est pourquoi il vaut mieux s'en tenir à la réalité, moins dramatique peut-être, mais plus rassurante.

Spéculativement le marché demeure incertain et surtout favorable aux opérations à faible bénéfice; achat sur réaction, vente sur la moindre avance.

BRYANT, DUNN & CO.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

La trente-sixième assemblée des actionnaires du Pacifique a eu lieu mercredi.

La trente-sixième assemblée annuelle des actionnaires du Pacifique Canadien a eu lieu mercredi, à la gare Windsor, en cette ville. On y a surtout discuté des af-

aires de routine, à l'exception toutefois d'une critique faite par M. Arthur-C. Burgess de Carlton Place, Ontario. Ce M. Burgess s'objecte vigoureusement au système de colonisation du Pacifique. Il a aussi critiqué le fait qu'il n'y a pas de fumoir à l'hôtel Place Vi-

ger. M. Burgess n'a pas été pris au sérieux par le public et lord Shaughnessy a annoncé qu'il soumettrait les demandes de M. Burgess aux actionnaires.

Lord Shaughnessy a fait remarquer que l'assemblée de cette année était la plus nombreuse depuis trente ans, tant au point de vue de l'assistance personnelle et par procuration.

Nous avons déjà annoncé que le conseil d'administration du Pacifique Canadien a décidé de clore désormais son exercice financier à la date du 31 décembre. Cette coutume de faire coïncider la clôture de l'année financière avec l'année scolaire se propage de plus en plus parmi les compagnies de chemins de fer du continent nord-américain et, comme le disait tantôt le président du Pacifique aux actionnaires de la compagnie, il importe que les recettes de notre plus grand transcontinental puissent être comparées avec celles des autres entreprises de même nature. Au reste, avant longtemps, toutes les compagnies de voies ferrées seront amenées à en faire autant.

Le rapport financier de l'exercice,—qui ne comportait, comme on le sait, que six mois d'exploitation, et que nous avons analysé ici même, il y a peu de temps,—a été adopté à l'unanimité.

Dans son discours aux porteurs d'actions, lord Shaughnessy exprime que le revenu de la compagnie est très satisfaisant. Il note que les recettes dépassent les prévisions qu'on était en droit de faire en octobre dernier. Mais il indique aussi que les frais d'exploitation sont appelés à grossir, du fait de la hausse des salaires, du charbon et autres matériaux.

Les quatre administrateurs sortant ont été réélus pour une période de quatre années. Ce sont: MM. Edward-W. Beatty, F.-L. Béique, James Dunsmuir et Charles-R. Hosmer.

L'assemblée générale extraordinaire, qui était convoquée pour jeudi, pour ratification de l'émission spéciale dont il a été question dans la presse récemment, a été prorogée au 13 août, sa nécessité n'étant plus aussi urgente.

Après la réunion des actionnaires le conseil d'administration a tenu une brève assemblée. Lord Shaughnessy a été réélu président, MM. Bury et Beatty, vice-présidents; et les directeurs suivants membres du comité exécutif: M. Richard, B. Angus, E.-W. Beatty, C.R., George Bury, sir Herbert-S. Holt, sir Edmond-B. Osler, M.P.

## A LOUER

Grand magasin, 68 par 70 pieds, trois étages et cave deux entrées, à Ottawa. Subdivisions si on le désire.—Occupés actuellement par Faulkner Ltd., en liquidation. Vente du stock et de l'ameublement le 20 avril 1917. Le site est l'un des meilleurs d'Ottawa, près du marché de la ville et au centre d'une nombreuse population française et anglaise. Le marché d'Ottawa a la réputation d'être le plus populaire au Canada. Les ventes des locataires actuels s'élèvent à \$150,000 par an. Loyer très raisonnable.

Pour plus amples détails s'adresser à

**PROVOST & ALLARD**  
EPICIERS EN GROS, OTTAWA

Téléphone: Rideau 3 et 4

(14-j.n.o.)

## Les Prévoyants du Canada

### Assurance fonds de pension

Capital autorisé . . . . . \$500,000  
Actif du fonds de pension,  
le 30 décembre 1916 \$1,006,931.34

#### ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pension seulement . . . \$1,006,931.34

ANTONI LESAGE, gérant général.

#### BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue  
S.-Pierre, Québec.

#### BUREAU A MONTREAL

Chemin 12 Edifice "La PATRIE";  
X. LESAGE, gérant.

### A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général.

## NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**SUN LIFE OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

## WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$2,000,000

Bureau Principal: TORONTO  
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

## l'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue St-Jean, Montréal

l'hon. H. B. Painville, Président  
E. Clément, Jr., gérant général

## ASSURANCES

Cautiionnements  
Judiciaires  
Garantie de Contrats  
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies  
Vol, Bris de Glaces

Attelages  
Responsabilité  
de Patrons et Publique.  
Pharmaciens, Automobiles

## LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J C GAGNE, gérant général

## Benoît & De Grosbois Comptables

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2617

## ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrament

Téléphone Main 553 MONTREAL

## La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif . . . . . \$900,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT. . . \$69,660.00

Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe.

# Charbon

ANTHRACITE

ET

BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie  
d'eau à tous endroits de la  
province de Québec.

George Hall Coal Co.  
of Canada, Limited

126 rue St-Pierre, Montréal



### Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest  
et l'avenue Union, MONTREAL  
DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-  
dent et directeur gérant; Le-  
wis Laing, Vice-Président et  
Secrétaire; M. Chevallier; A.-  
A. G. Dent, John Emo, Sir  
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-  
son Macpherson, J. C. Rim-  
mer, Sir Frederic Williams-  
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,  
Sous-Secrét.

# ASSURANCES

## CONGRES MUTUALISTE

### Le problème de l'assurance infantile

Au cours de l'important congrès mutualiste qui s'est tenu récemment au Windsor, sous la présidence de M. Henri Roy, le secrétaire-trésorier-général de la société des Artisans Canadiens-français, il y avait pour programme l'étude des questions qui intéressent d'une façon vitale nos différentes associations de mutualité. Parmi ces dernières, venait en première ligne, celle de l'assurance des enfants qui souleva un débat assez prolongé. Plusieurs délégués se prononcèrent en faveur de cette assurance infantile, en donnant comme raison que les parents qui payaient les assurances de leurs enfants étaient prévoyants et les forçaient à économiser plus tard, puisqu'ils seraient appelés à soutenir, de leurs propres deniers, cette assurance. Cette question fut cependant discutée longuement, et M. F.-J. Inwood prétendit que par ce mode d'assurance infantile on demandait à l'enfant de protéger plus tard ses parents.

La majorité des délégués présents se prononça cependant en faveur de ce mode, puisqu'on se trouvait à mutualiser la famille même.

Le président du National Friendly Congress, de Denver, Colorado, apporta un message de sympathie de la part des 7.000.000 de membres de l'association

qu'il représente, et il invita tous les délégués à la grande convention qui se tiendra à Chicago, du 20 au 24 août. Il dit que les taux adéquats étaient la plus grande garantie de stabilité de toute organisation mutuelle.

M. George-B. Eldridge, actuaire de Boston, parla, au point de vue technique des différents moyens légaux employés pour se rendre compte de la solvabilité des différentes sociétés et compagnies d'assurance. M. Sydney-H. Pipe, actuaire de Toronto, parla de l'assurance des enfants par les sociétés fraternelles. Ce sujet sera discuté subséquemment.

A la réunion de la section médicale du congrès, le docteur Théo Cypihot, un expert de Montréal, parla longuement du travail des médecins examinateurs dans les sociétés, et il fit plusieurs suggestions d'un caractère très pratique. De son côté, le docteur A.-F. Jeannotte, de Montréal, parla de l'importance de la sélection médicale par des examinateurs compétents. Le docteur G.-Day Clark, de Toronto, assistant-médecin-suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants, fut choisi président de cette section.

Le docteur John Ferguson parla des différentes causes de non admission dans les sociétés, entre autres l'hérédité démontrée dans les histoires de famille. Il parla aussi des maladies ou métiers rendant tel sujet plus difficilement assurable que tel autre, ainsi que des cas où les taux doivent être plus élevés, soit à cause de l'âge,

soit à cause de ces maladies, habitudes ou occupations.

Tous les délégués et plusieurs de leurs amis assistaient au dîner qui clôtura le congrès, au Windsor. Il n'y eut pas de discours officiels, mais on échangea des opinions sur la mutualité et l'on causa amicalement, dans la plus cordiale des ententes. A dix heures, les délégués étaient les hôtes de M. Victor Morin, au club Saint-Denis. Tous ceux venus des autres provinces ou des Etats-Unis ont félicité M. Henri Roy, le président, sur l'organisation parfaite de ce congrès, ajoutant que c'était une excellente invitation de revenir à Montréal.

## LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs.
Bareley Richard	Brossard, Noël
Lauréat-A. Asselin	J.-E. Marcoux
Adjudant Couture	A.-J. Dubéau
J.-Nap. de Ladurantaye	International Ltd.
	Canada Cement
Charles-E. Frost	Elle Lamer
Henri Groulx	Georges-Rodrigue Duhamel
	La Cle de Véhicules moteurs de Montréal
Albert Decourval	H. Craig
Napoléon Côté	J. & G. Bell, Ltd.
Evance Crevier	Montreal Auto Ford
D.-D. Dionne	Guarantee Pure Milk
Rob.-G. Foster	C.P.R. Co.
André Dussault	Frank Ferron
Euclide Drolet	Sweet Caporal Cigars
Emmanuel Dame	M. Tramways
Gédéon Chapleau	Belding Paul
W.-A. Hollond	Imperial Munition.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

# TOITURE

## NEPONSET Paroid

Marchez-vous de pair avec les commerçants qui se créent un grand commerce de matériaux pour toiture avec, comme article principal, le Paroid?

### Les Ventes Augmentent Rapidement

Tous les rapports démontrent que les commerçants actifs sont enchantés de la façon dont les ventes augmentent, un client en attirant un autre.

Suivez notre grande campagne de publicité et si vous n'avez pas reçu notre brochure d'annonces en français, écrivez-nous immédiatement.



Nous fabriquons une série complète de matériaux pour toiture, tous portant cette marque de commerce et tous pleinement garantis:

Neponset Paroid.

Bardeaux Jumeaux Neponset (Rouges et Verts).

Neponset Paroid, surface ardoise (Rouge et Vert).

Planche Murale Neponset.

Papier à Construction noir imperméable Neponset.

Feutre Asphalt Neponset.

Peinture à Toiture Neponset (Rouge et Vert).

Ciment Neponset.

### BIRD & SON, DEPT. T.

HAMILTON (ONTARIO)

Les plus importants manufacturiers de Matériaux pour Toiture, Planches Murales et Feutres pour Toiture du Canada.

Entrepôts: Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saint-Jean (N.B.).

Manufactures à Hamilton (Ont.) et à Pont Rouge (P.Q.).

## DANS LA PROVINCE

### DANS LA PROVINCE

#### LEVIS

Vente, Pierre Fontaine à Onésime Fontaine, Saint-Jean.  
— Pierre Fontaine à Rosaire Drouin, Saint-Jean.  
— Pierre Fontaine à Henri Dumont, Saint-Jean.  
Hérédité, David Picher et al à David Piché, Sainte-Jeanne.  
Vente, David Picher et al à Edm. Bédard, Sainte-Jeanne.  
Obligation, Edm. Bédard à Eugène Lesage, Sainte-Jeanne.  
Mariage, Léonidas Thibaudeau à Hermine Richard.  
Quittance, Samuel Delisle à Eug. Frenette.  
Donation, Pierre Doré et al à Eugène Doré, Ecureuils.

#### ROBERVAL

Vente, par Louis-Gésippe Marchand à Rose-Anne Maurice-Marchand, Saint-Prime.  
— Charles Dufour à Blanche Bergeron-Potvin, Roberval.  
— Arthur Perron à Tancrede Garant, Roberval.  
— Trefflé-T. Delisle à Arthur Rondeau, Lac Bouchette.  
— Olivier Savard à Alonzo Lavoie, Saint-Félicien.  
Jugement, La Banque Nationale contre J.-A. Lavoie, Saint-Félicien.  
Quittance, Alphonse Richard à Félix Grondin, Normandin.  
— Azélla Parent-Emond à Marie Parent-Readman, Roberval.  
— Marie Parent-Readman à la Municipalité Scolaire de Roberval.  
Obligation, Amédée Pelchat à Jos.-H. Talbot, Albanel.  
Quittance, par le Crédit Foncier Franco-Canadien à J.-A. Garon, et par J.-A. Garon à Thomas Potvin, Chambord.  
Quittance, Thomas Potvin à Léon Laroche, Chambord.  
Vente, Henry Thibeault à Victor Rocuin, Sainte-Méthode.  
Obligation, Pitre Boudreault à Alphonse Caron, Saint-Prime.  
— Alfred Gauthier à Sifroid Desjardins, fils, Péribonka.  
Transport, Amarylda Blouin-Alain à Alexina Blouin, sur Alphonse Blouin, Saint-Prime.

#### TEMISCOUATA

Vente, Phs. Caron à Mich. Landry, Hocquart.  
— Mme Ls. Lebreux à Cyp. Bourgain, Fraserville.  
— Benj. Michaud à Art. Marquis, Viger.  
— Elp. Lavoie à Nap. Rioux, Trois-Pistoles.  
— Laz. Sirois à Eug. Sirois, Randot.  
Donation, Jos. Leblond à Jean Leblond, Sainte-Françoise.  
Vente, Désiré Dubé à Marc Pelletier, Armand.  
Donation, Adj. Picard à Philod. Picard, Whiteworths.  
Vente, Jos. Bélanger à Math. Bélanger, Randot.  
— Mag. Carrier à Delp. Tardif, Trois-Pistoles.  
— J. Pineau à Alf. Cayuette, Saint-Arsène.  
— Fab. Pelletier à D'Auteuil Lumber Co, Demers.  
Donation, Oct. Landry à Gonz. Landry, Sainte-Rose.  
Vente, Cam. Pelletier à Jean Deschênes, Saint-Louis.  
Réméré, Jean Deschênes à La Caisse Populaire, Saint-Louis.  
Vente, And. Bérubé, à Ern. Nadeau, Saint-Louis.  
Réméré, Alf. Beaulieu à P.-E. Ouellet.  
Obligation, Ern. Desrosiers à Alf. Desrosiers, Saint-Antoine.  
Vente, Abr. Gagnon à Jos. Gagnon, Trois-Pistoles.  
— Abr. Gagnon à Eug. Gagnon, Trois-Pistoles.  
— Abr. Gagnon à Abr. Gagnon, fils, Trois-Pistoles.  
— Abr. Gagnon à Ern. Gagnon, Trois-Pistoles.  
— Ed. Côté à Alf. Lévesque, Bégon.  
— John Gagnon à Donat Dumont, Bégon.  
— P.-N. Pelletier et al à John Gagnon, Bégon.  
— Alph. Malenfant à Ch. Gagnon, Trois-Pistoles.  
— Ferd. Rioux à And. Morency, Bégon.  
— Piere Beaulieu à Isr. Devine, Sainte-Françoise.  
Obligat., Frs. Sirois à Oct. Rioux, Bégon.  
Vente, Aug. Sirois à Fr. Sirois, Bégon.  
— T. Rioux à Aug. Sirois, Randot.  
Donat., Ep. Lapointe à Ls. Gagnon, et ux, Viger.  
Vente, Alf. Damour à Jos. Rioux, Trois-Pistoles.  
— Jos. Rioux à Elz. Damour, Trois-Pistoles.

# Ferronnerie, Plomberie, Peinture

## Marché de Montréal

### LA RARETE DU FER ET DE L'ACIER

Le gouvernement des Etats-Unis a entamé des négociations avec plusieurs usines de Pittsburgh et des environs afin d'obtenir de 300,000 à 500,000 tonnes d'acier ; en outre les particuliers se hâtent de donner leurs commandes dans l'espoir d'être servis avant que les usiniers ne commencent à remplir celles du gouvernement qui doivent passer avant toutes les autres.

Malheureusement l'acier devient de plus en plus rare et l'on doit, en conséquence, s'attendre à de nouvelles augmentations de prix.

Le fil de fer a augmenté de \$6 par tonne la semaine dernière, mais les débris d'acier ont diminué de \$2 par tonne parce que la compagnie "Carnegie Steel" a cessé d'acheter pour le moment.

Le 1er courant une dépêche de Pittsburgh annonçait que le fer en gueuse avait subi une nouvelle augmentation de \$2 par tonne et était coté à \$42, livrable en 1917 ou pendant le premier semestre de 1918.

Les tôles continuent de renchérir rapidement et se font rares. Il est très difficile d'en obtenir pour livraison avant le mois de juillet prochain.

Bien que les prix soient très élevés il se fait actuellement, à Pittsburgh comme à Montréal, un très important commerce d'articles de quincaillerie et de ferronnerie. Beaucoup de marchands achètent en grande quantité parce qu'ils s'attendent, avec raison, à de nouvelles hausses de prix. Il est certain que la rareté du fer et de l'acier ne peut que s'accroître d'ici à la fin de la guerre.

Les articles qui sont surtout en demande, depuis quelque temps, à Montréal, sont les petits instru-

ments agricoles: tondeuses de gazon, tuyaux d'arrosage, rateaux bêches, houes, etc.

### Outils de Constructeurs plus chers

Le prix des articles de fer et d'acier pour les constructeurs a augmenté d'environ 10 pour cent la semaine dernière et l'on s'attend à une hausse générale des articles de tablette d'un grand nombre d'autres genres et principalement ceux dans lesquels il entre du fer et de l'acier.

### Le papier à toiture

A signaler une nouvelle augmentation des prix du papier à toiture. Le papier goudronné épais se vend maintenant \$3.20 les 100 livres, ainsi que le papier paille épais.

On cote :

Papier à lambrissage, le rouleau . . . . . 0.66

Papier à lambrissage goudronné, le rouleau . . . . . 0.79

Papier à lambrissage Surprise, le rouleau . . . . . 0.73

### Les tondeuses de gazon

Le prix des tondeuses de gazon qui sont très en demande actuellement a augmenté de 10 pour cent. L'escompte est aujourd'hui de 33 1-3 pour cent sur la liste.

### Les balais de plus en plus chers

Les balais seront bientôt des objets de luxe. La semaine dernière, plusieurs marchands en gros ont encore augmenté leur prix de 25 cents par douzaine.

Aux Etats-Unis le sorgho se vend maintenant \$450 la tonne et maints fabricants s'efforcent de trouver quelque chose pour le remplacer.

### Les Broquettes à chaussures à hausse

Les broquettes à chaussures ont augmenté d'environ 15 pour cent à cause de la fermeté du mar-

ché au fer et à l'acier et l'on cote aujourd'hui, par 100 douzaines :

1½ once ou moins . . . . .	\$33.00
2 onces . . . . .	39.00
2½ — . . . . .	44.00
3 — . . . . .	50.00
3½ — . . . . .	56.00
4 — . . . . .	62.00
5 — . . . . .	73.00
6 — . . . . .	85.00
8 — . . . . .	114.00
10 — . . . . .	142.00

### Broquettes à tapis

L'escompte sur les broquettes à tapis est maintenant de 65 et 12½ pour cent sur la liste des manufacturiers du 1er janvier 1916, ce qui constitue une importante augmentation.

### Les articles en fonte émaillée

Les articles en fonte émaillée ont augmenté de 10 pour cent.

On cote aujourd'hui :

Baignoires, 4½ et 5 pieds . \$28.50

Baignoires, 5½ pieds . . . 32.10

Baignoires, 6 pieds . . . . . 41.70

### La broche galvanisée

Les prix de la broche galvanisée ont augmenté récemment de 25 cents par 100 livres et l'on cote :

No. 9 . . . . . \$6.25

No 12 . . . . . 6.40

Le prix de la broche barbelée est de \$6.25 les 100 livres.

### L'ACTIVITE DANS LE COMMERCE DE PEINTURE

Avec la réouverture de la navigation, le commerce de peinture, à Montréal, devient plus actif, surtout pour les peintures préparées. Il n'y a pas de changement à signaler dans les prix, cette semaine ; l'huile de lin est plus ferme, mais le ton du marché, pour la térébenthine, semble faiblir.

## Monsieur le Marchand-Détaillant

Parmi les obstacles que vous rencontrez sur votre chemin commercial, celui qui semble le plus dangereux est la vente directe au consommateur par le manufacturier ou le marchand de gros.

Pour notre part, nous avons pour principe: "A chacun son dû", et nous ne saurions nous permettre d'user d'une telle pratique que nous considérons comme déloyale vis-à-vis du marchand-détaillant.

Notre politique commerciale, au contraire, est d'aider le marchand-détaillant à sauvegarder ses droits et nous mettons tout en oeuvre pour qu'il trouve en nous l'appui le plus sûr et l'avocat le plus dévoué à sa cause. Notre maison a su mériter la confiance des marchands par sa loyauté et la qualité de ses produits et à l'heure actuelle où la lutte économique devient de plus en plus dure, nous nous mettons entièrement à la disposition des détaillants pour leur épargner autant que possible les difficultés de l'approvisionnement et pour leur faciliter leur tâche journalière.

### *L. H. Hébert & Cie (Limitée)*

**297-299 Rue Saint-Paul,**

**MONTREAL**

---

**FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, PEINTURES ET VERNIS, HUILES, VITRES, MATERIAUX DE CONSTRUCTION, ETC.**

---

Le prix du blanc de plomb à l'huile a augmenté de 0.75 par 100 livres et celui du mastic se maintient.

Le "Tiger" M.R.M. se vend \$15.85 les 100 livres, pour moins d'une tonne à la fois.

Le shellac est toujours très rare et ferme, mais son prix n'a pas augmenté.

Les approvisionnements de verre à vitre diminuent rapidement et il est toujours très difficile, pour les marchands, de s'en procurer.

#### **L'huile de lin**

Les arrivages de graine de lin étant encore réduits on ne peut s'attendre, pour le moment, à une baisse des prix de l'huile de lin. Cependant, la semaine dernière, des fabricants de ce produit le citaient comme ce suit:

Huile de lin crue, le gal. \$1.20  
Huile de lin bouillie, le gal. 1.32½

Mais ils ne consentaient à vendre qu'à leurs clients. Par quantité de dix barils, les prix étaient de \$1.29 pour l'huile crue et de \$1.31½ pour l'huile bouillie.

Il est probable que les prix augmenteront, à brève échéance, de deux à quatre cents par gallon.

#### **Le mastic**

Le ton du marché au mastic se maintient ferme à cause du prix élevé de l'huile de lin et des difficultés que l'on éprouve à se procurer du blanc d'Espagne d'Angleterre. Les commerçants, en général, espèrent que le prix du mastic n'est pas près de diminuer et, même, qu'il peut augmenter d'un jour à l'autre:

Nous cotons:

Mastic en baril, les 100 liv. \$3.85  
Mastic pur, les 100 livres 4.85

#### **La Ficelle à engerber**

Les manufacturiers ont enfin

donné une liste des prix de la ficelle à engerber, mais ceux-ci sont sujets à changements d'un jour à l'autre. Ces prix sont pour la commande immédiate, sans date de livraison fixe et payable net, le 1er octobre prochain:

650 pieds, la livre . . . . .	0.17¼
600 — — . . . . .	0.17
550 — — . . . . .	0.16½
500 — — . . . . .	0.15⅞

#### **Crampes à clôture**

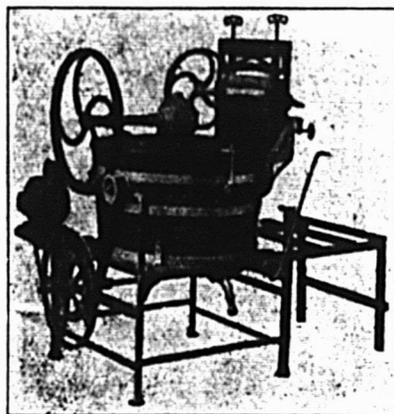
On cote aujourd'hui les crampes à clôture:

En fer poli, base . . . . .	5.35
— galvanisé . . . . .	6.20

#### **Manches de fourche**

L'escompte sur les manches de fourche est de 35 pour cent pour qualité extra et, pour les nos 1, de 45 pour cent sur les prix de la liste.

Tenez-vous cette

**HYDRO LAVEUSE SUR BANC  
ELECTRIQUE***Maxwell ?*VOICI une ligne de vente excellente pour  
votre commerce de haute classe — une  
laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"

Maxwell est manoeuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute commutation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun danger pour eux.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

**MAXWELLS LIMITED**

ST. MARYS' (Ontario.)

(C)

**Tôles Galvanisées****"Queen's Head"**Le type du genre connu depuis un  
demi-siècle

Jamais égales comme qualité

**A. C. LESLIE & CO., LIMITED**

- MONTREAL -

**Feutre et Papier**

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3.  
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tap-  
pisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à  
imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

**"BLACK DIAMOND"****ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

82 RUE MCGILL

MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Ha-  
vre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.**LES TRIBUNAUX****Actions en Cour Supérieure. —  
Province de Québec.**

A. Desjardins v. Ovide Papineau et  
Geo. Beauregard, \$88.  
Bridget Deaoney v. Thomas Baylis et  
Barnard Baylis, 1re classe.  
P.-L. Turgeon v. L.-C. Smith, \$276.  
Grier Timber Co., Ltd. v. Alfred Bou-  
chard, \$153.  
Montreal Water & Power v. Azilda de  
Lamirande, \$753.  
M. L. H. & P. Co. v. Ville de Montréal,  
\$237.  
H.-B. Mussen v. Oswald Maud, \$128.  
Horm. Cardinal v. Malvina David, Mme  
J.-H. Lacerte, Albert Chartrand et  
Paul Turgeon, \$6,000.  
Vison Knitting Co., Ltd v. Geo. Tho-  
mas, Nassad Rossy et Abraham Au-  
ber, \$289.  
Aurore Hébert v. Adélaré Meloche, \$1-  
000.  
Alf. Tracey v. Cedric-Harold Jackson,  
\$200.  
Jos. Lewis v. Jos. de Lamirande, \$150.  
Burland Realties Co., Ltd. v. Subur-  
ban Home Sites Inc., \$396.  
W.-H.-C. Mussels et al v. W.-J.  
Plews et R.-N. Larin, \$502.  
May Frank v. Andrew Thompson, \$195.  
A. Chatigny v. La ville de Berthierville,  
\$300.  
Téles.-A. Primeau v. Eug. Lamonta-  
gne, \$210.  
Besner's Realties Ltd v. Andrea Cam-  
bites, \$399.  
G. Thomas v. John Brown et Louis  
Brown, \$500.

Arthur Prevost v. Maxime-J. L'Ecuy-  
er, \$9,532.P.-A. Derriger v. David Serrurier,  
\$125.J.-A. Sabourin v. Jos. Ward, Thomas  
Ward et Ward-B Boshan, \$360.Convrette Sauriol Ltd v. D. Felstein,  
\$192.Convrette Sauriol Ltd v. A. Abraham-  
ovitch, \$185.Bitel Herfetz Co. v. Alex. Friedman,  
\$279.**JUGEMENTS EN COUR SUPE-  
RIEURE — PROVINCE  
DE QUEBEC**A. Lebrun v. E.-R. Dufresne, West-  
mount, \$127.Arthur Gagnon v. Jos. Denis, Marie-  
Louise Denis et Mme Olivier Pilon,  
Montréal, \$111.Nathan Tobias v. Ls. Keller et Chas.  
Freeman, Montréal, \$2,100.Emery Choquette v. A. Lalonde, Mont-  
réal, \$58.Succession A.-P. Cressé v. Georgiana  
Pineault et Héloïse Bénard, Mont-  
réal, \$2,000.

J.-B. Johnson v. A. Strang, \$240.

Hudon, Hébert Co, Ltd v. Jos. Aubin,  
Montréal, \$399.J.-S. Jodoin v. Succession Arthur Mi-  
reault et New York Steam Laundry,  
Montréal, \$264.Mme O. Legault v. Adolphe Moritzer,  
Montréal.P.-L. Couturier v. Succession P. Bon-  
homme, Montréal, \$120.Town Site & Realties Ltd v. Gust. Her-  
litschka, Montréal, \$130.

J.-R. Booth v. Montreal Daily Mail,

Montréal, \$13,003.

Thos.-J. Pender v. Paul Desforges, La-  
chine, \$1,429.Jean Juneau v. Arthur Tooke, Mont-  
réal, \$150.Alliance Nationale v. J.-Edm. Trem-  
blay et Henri Brouillette, Montréal,  
\$2,436.Marie-Louise Desmarreau v. Succes-  
sion Jos. Godbout, J., Montréal, \$2-  
080.

F. Bachand v. G. T. R., Montréal, \$205.

Philippe Lagacé v. Arthur Huberdeau,  
Montréal, \$50.Banque Nationale v. Succession Ar-  
thur Mireau et New York Steam  
Laundry, Montréal, \$8,941.A.-H. Langevin v. Can. Lumber Sales  
Co., Ltd., Montréal, \$133.Amédée Dufault v. Geo. Labrie,  
Montréal, \$120.Lamontagne, Ltd v. Uldéric Bélaïr et  
Bélaïr et Poirier, Montréal, \$203.J.-A. Jarry v. Arthur Piché, Montréal,  
\$165.Chéri Bernard v. F.-X. Turgeon,  
Montréal, \$110.Succession Alphonse Marcotte v. Jos.  
Lales, Montréal, \$160.Rév. L.-A. Dubuc v. C.-Lucien Rous-  
seau, Outremont, \$383.A. Raymond v. Matthew-F. Hicks, H.  
Hicks & Co. et Mary H. Hicks,  
Montréal, \$1,308.Jean Longpré v. Mme H. Nolene,  
Montréal, \$104.Ladies Wear Ltd v. Mme M.-K. Brise-  
bois, Montréal, \$1,353.J.-B. Johnson v. Geo.-A. Duross, La-  
chine, \$250.Jos. Lauzé v. R.-A. Dion, Montréal,  
\$775.

# LA CONSTRUCTION

Modifications à un abattoir, \$6,000, 138 rue Mill, Montréal. Prop., Matthews Blackwell, 138 rue Mill; entr., M. F. Shelby, 86 avenue Oxford, Notre-Dame-de-Grâces.

Eglise et presbytère, \$25,000, Saint-Paul l'Ermite. Prop., Congrégation; arch., M. Raoul Garlépy, 25 rue Saint-Jacques.

Ce dernier recevra des soumissions dans environ deux semaines.

Ecole, \$25,000, rue Le Lièvre, Montréal. Prop., Commission scolaire catholique, 5,430 rue Notre-Dame-Est; arch., M. C.-A. Reeves, 83 rue Craig-Ouest; entr., M. Cyril Durocher, rue Notre-Dame-Est, Montréal.

Filtre municipal, Dorval. Prop., Conseil municipal; ing., Dupont, Roy et Beauchemin, 225 rue Saint-Jacques, Montréal.

Ces derniers préparent les plans.

Ecole, \$175,000, boulevard Pie IX, Maisonneuve. Prop., Commission scolaire, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest; arch., M. C.-A. Reeves, 83 rue Craig-Ouest.

Maison, \$6,000, rue Saint-Hubert, entre Rachel et Marie-Anne. Prop., M. E. Sauvageau, 888 rue Sherbrooke-Est; entr., M. Jean Denteneer, 244 rue Sherbrooke-Est.

Fabrique, Danville, (P.Q.). Prop., M. Henri Rioux.

M. Rioux a acheté le site de l'an-

ciene fabrique de chaises qui a été incendiée récemment.

Ecole, \$2,000, Saint-Simon (Bagot). Prop., Commission scolaire; entr., M. Dosithee Ethier, Saint-Judes.

Pulperie, \$20,000, Mont-Laurier (P.Q.). Prop., la Cie Générale de Pulpe, rue Visitation, Montréal; entr., The Laurentian Water & Power Co.

Résidence pour les Soeurs, \$23,000, 1290 rue Sainte-Catherine-Est; Montréal. Prop., Rév. Soeurs de Notre-Dame, 1010 rue Sherbrooke-Ouest; entr., M. François Dufresne, 252 rue Principale, Saint-Laurent (P.Q.).

Fabrique, \$7,500, 224 rue Richmond, Montréal. Prop. et entr., Farand et Delorme, Ltd., 59 rue Saint-Martin.

Travail à la journée. M. Delorme achète tous les matériaux.

Maison, \$2,000, Cap de la Madeleine (P.Q.). Prop., M. Henri Toupin, entr., M. Alfred Brousseau.

L'entrepreneur fait tous les travaux, achète les matériaux et désire des cotations pour les bardeaux en métal.

Deux maisons, \$8,000, boulevard Saint-Joseph, Montréal. Prop., M. Jos. Ethier, 1073 avenue Mont-Royal; entr., M. L. Hamelin, 1077 avenue Mont-Royal.

L'entrepreneur désire acheter 80,000 briques "plastiques", 300 sacs de ciment et une fournaise à eau chaude no 6 ou 7.

Cinq écoles, \$4,000, Saint-Eleuthère

(Kamouraskak, P.Q.). Prop., Conseil du comté de Pohenegamouk.

Ecole, Sainte-Anne-du-Sault (P.Q.). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. Elz. Provencher, Davelyville (P.Q.).

Maison et magasin, \$4,000, Cap de la Madeleine (P.Q.). Prop., M. François Gilbert; entr., M. Alfred Brosseau.

Ce dernier achète les matériaux et désire des cotations pour 216 pieds carrés de verre à vitre.

Ecole, \$1,100, Saint-Eugène-de-Guiques (Témiscamingue, P.Q.). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. Jos. Bédard.

Entrepôt, \$8,750, rue Bonsecours, Montréal. Prop., la Cie Hatton, 16 rue Bonsecours; entr., M. L. Langevin, 228 Parc Lafontaine.

Ecole, \$2,000, Kamouraska (P.Q.). Prop., Commission scolaire; secrétaire-trésorier, M. Geo. Drapeau.

Cinématographe \$53,000, rue Sherbrooke-Ouest, Montréal. Prop. et entr., J.-S. Jacobs & Wm. Bell, immeuble Jacobs; arch., M. D.-J. Creighton, 282 rue Sainte-Catherine-Ouest.

Les propriétaires préparent des nouveaux plans et des soumissions seront probablement demandées bientôt.

Garage public, \$18,000, rue Saint-Louis, Québec. Prop., MM. P. et F. Campbell; arch., M. A.-G. Noseworthy, 58 Côte du Palais, Québec.



## Ces Annonces qui Coûtent un Grand Nombre de Milliers de Dollars

aident nos marchands, dans tout le pays, à vendre plus de Ciment.

Nous enseignons aux cultivateurs comment ils peuvent améliorer leurs fermes grâce à l'usage du Ciment.

En même temps nous faisons une campagne auprès des citoyens du Canada en faveur des Routes Permanentes en Béton.

Il y a, dans la Province du Québec, quelques villes dans lesquelles nous ne sommes pas représentés. Nous serons heureux de nous mettre en communication avec des marchands de confiance.

S'adresser au

BUREAU DE LA PUBLICITE DE LA

# CANADA CEMENT COMPANY, Limited

86 IMMEUBLE DU HERALD,

MONTREAL

# LES FONTAINES *sont choses nécessaires*

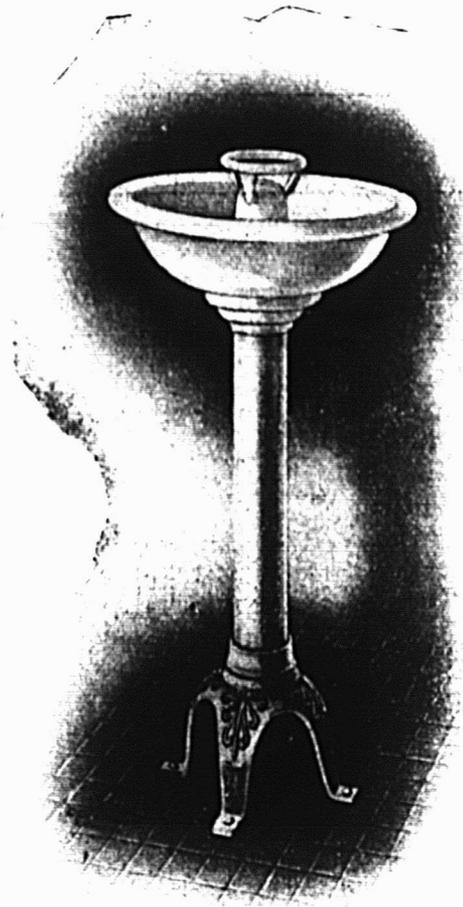
Il y en a d'un très grand nombre de modèles comme vous le constaterez en examinant les pages 85-98 de notre catalogue dont vous devriez avoir un exemplaire.

Dans toutes les écoles, fabriques et locaux où l'on emploie ou dans lesquels il se trouve un grand nombre de personnes il devrait y avoir des Fontaines pour la commodité générale.

Les plombiers qui cherchent à se procurer du travail devraient attirer sur ce sujet l'attention de leurs clients. Pour notre part nous sommes tout disposés à fournir toute information désirée.

Ecrivez pour avoir les derniers prix aux

Bureaux et salle d'échantillons à Montréal, 234, Côte du Beaver Hall, Montréal.



**Port Hope Sanitary Manufacturing Company, Limited**

SALLES D'ÉCHANTILLONS

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

VANCOUVER



Bureau principal: Edifice Royal Bank, Toronto

Manufactures: Port Hope, (Ontario)

## Faites du Bénéfice sur votre Blanc

Le blanc de plomb et le blanc de zinc purs se vendent toujours aux prix de guerre et rien ne fait prévoir une amélioration prochaine sous ce rapport. C'est donc le temps pour vous de démontrer les avantages du prix et de la supériorité réelle des peintures faites avec des matières colorantes qui renforçoissent.

Le **Blanc Pur Superba** possède les propriétés du

Plomb et la surface solide du Zinc. Il a aussi l'inertie chimique nécessaire pour supporter les gaz et les conditions climatériques extrêmes.

Le **Blanc Pur Superba** est très blanc et reste blanc; il ne se fendille ni ne s'écaille; il ne noircit ni ne jaunit.

Un Blanc profitable pour vous. Donnez votre commande aujourd'hui.

## BLANC PUR SUPERBA

**12** cents  
la livre



**12** cents  
la livre

**McARTHUR, IRWIN, LIMITED**  
MONTREAL ESTABLISHED 1842 TORONTO

# VENTES PAR HUISSIER

NOTA Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Emery Lespérance, Ovide Joyal, 5 mai, 10 a.m., 77 Bienville, Coutu.  
 K. Selenger, H. Hart, 5 mai, 1 p.m., 354 rue Ontario, Maisonneuve, Brouillet.  
 C. Beausoleil, Antoine Duguay, 5 mai,

10 a.m., 108 Parc LaFontaine, Laverdure.

Com. Securities Corp. Ltd., Mtl. Stone Speciality Ltd. 5 mai, 2 p.m., 1673 Papineau, Marion.

J.-H. Delisle, Joseph-Roca Brien, 7 mai, 10 a.m., 2668 Saint-Laurent, et 5776 Sherbrooke, Coutu.

L.-R. Montmarquet, M. Baigné, 8 mai, 10 a.m., 2395 Waverly, Bachand.

Ferd. Martel, Adélar Martel, 7 mai, 1 p.m., 87 Hadley, Trudeau.

O. Trudeau Albert Gingras, 7 mai, 10 a.m., 899A Saint-André, Trudeau.

J.-T. Pouliot, J.-E. Gauthier, 7 mai, 11 a.m., 722 Bloomfield, Dorion.

L.-E. Beaulieu, Sam. Alix, 9 mai, 1 p.m., 219 Pie X, Trudeau.

Perron, Taschereau, Rinfret, Vallé, Genest Mme Édouard Sénécal, 7 mai, 10 a.m., 88 Crescent, Pauzé.

James-W. Domville et al. Louis Charboneau, 7 mai, 10 a.m., 86 Crescent, Durocher.

Yorkshire Ins. Co., Ltd, Metchell Warren, 7 mai, 160 Saint-Jacques, Marson.

Aimé Boucher, Edouard Letendre, 7 mai, 10 a.m., 322A Aylwin, Vinet.

A.-A. Audet, P.-A. Fortier, 8 mai, 10 a.m., 926 Saint-Denis, Coutu.

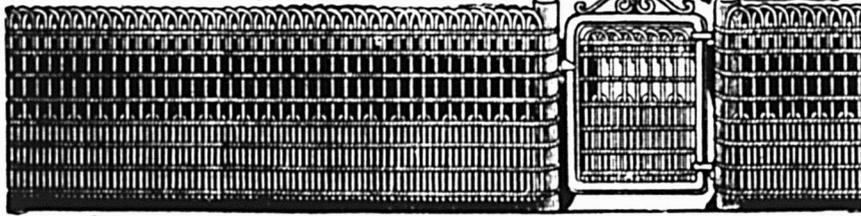
## PEERLESS ORNAMENTAL FENCE

(La clôture ornementale Peerless)

### LA SENTINELLE DE LA MAISON

Toujours en garde pour la protection des enfants, de la pelouse et des plates-bandes contre les chiens errants et autres intrus. La clôture ornementale Peerless avec sa barrière solide est une oeuvre d'art et elle durera toute une vie si on lui donne de temps en temps une couche de peinture. Elle est faite de fil d'acier "open hearth" galvanisé et, à moins d'avoir reçu instruction de ne pas le faire, nous donnons à toute pièce de clôture une couche de peinture de qualité supérieure. Elle a belle apparence et dure longtemps. Demandez un catalogue comprenant de nombreux modèles et décrivant aussi les clôtures de ferme et pour poulailler. Marchands partout.

The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd.  
 Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.



## Vous devriez vous décider maintenant à commander un stock des GODENDARDS SIMONDS CRESCENT GROUND



SCIE No 13—PLEINE LARGEUR



SCIE No 72—PLEINE LARGEUR



SCIE No 325—DOS EVIDE



SCIE No 315—DOS EVIDE



SCIE No 237 — POUR UN HOMME.

Vous ne pouvez vous tromper en agissant ainsi, car tout bûcheron ou forestier connaît la fabrication de ces scies et paiera volontiers un prix plus élevé pour elles, pour la bonne raison qu'elles lui permettent de faire plus de travail avec moins de temps, d'effort et de fatigue. Il sait que la qualité supérieure de coupe de la scie fera plus que payer par soi-même. Choisissez parmi ces vignettes les modèles que vous désirez ou écrivez-nous pour recevoir notre catalogue et de plus amples renseignements.

Donnez vos commandes à votre marchand de ferronnerie.

**Simonds Canada Saw Co., LIMITED**

Usine: Rue St-Rémi et Avenue Acorn  
 MONTREAL

VANCOUVER (C.A.)

ST-JEAN (N.B.)

"LA MEILLEURE DU PAYS

La Marque BLACK DIAMOND"

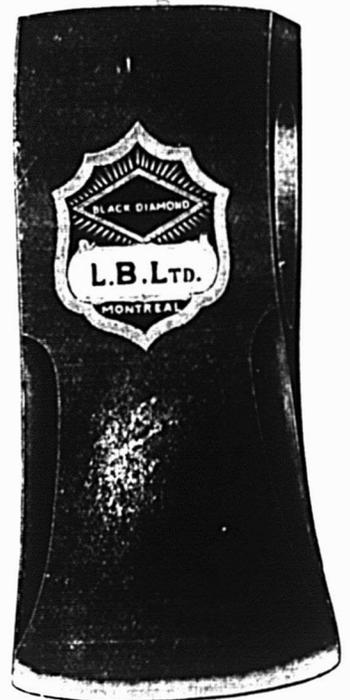


# HACHES

## RECHERCHEZ-VOUS LE BENEFICE?



No BM—Modèle Michigan



No DT—Modèle Tourville

Notre prix de vente des Haches Black Diamond n'a pas été augmenté de plus de 15%, tandis que leur coût a monté de 100%.

*Attendez-vous à des prix beaucoup plus élevés à bref délai.*

NOUS AVONS EN STOCK TOUS LES MODELES ET DIMENSIONS POPULAIRES

QUALITE LA MEILLEURE POSSIBLE

STRICTEMENT GARANTIES. — REMPLACEES SANS FRAIS SI ON LES TROUVE DEFECTUEUSES.

DONNEZ VOTRE COMMANDE  
MAINTENANT.

DONNEZ VOTRE COMMANDE  
MAINTENANT.

# LEWIS BROS., Limited, MONTREAL

# PLUS DE 115,000 AUTOMOBILES AU CANADA

Cet immense nouveau marché a été créé pour vous depuis les quelques dernières années. En profitez-vous?

Pendant toute l'année 1917 ces autos parcoureront des milles, employant des huiles lubrifiantes et d'autres accessoires d'automobilisme.

L'Imperial Oil Company, Limited" aide les quincailliers, dans tout le Canada, à obtenir une part de ce commerce d'automobilisme. Elle annonce la POLARINE MOTOR OIL plus que jamais dans les journaux, les magazines d'automobilisme et les feuilles agricoles d'un océan à l'autre. Elle annonce les MOBILLOILS GARGOYLE dans les meilleurs magazines d'automobiles du Canada. Vous pouvez obtenir des enseignes, des brochures, des circulaires, des annonces changeantes, etc., pour pousser ces lubrifiants de qualité supérieure.

La POLARINE est maintenant livrée en deux qualités, sous les noms de POLARINE et de POLARINE PESANTE.

Les MOBILLOILS GARGOYLE sont livrées en quatre qualités pour la lubrification des machines et vendues avec une Charte de Recommandations afin d'assurer l'emploi de la qualité voulue.

En vendant la POLARINE et les MOBILLOILS GARGOYLE vous pouvez réaliser 23 1-3% de bénéfices et plus, selon la quantité que vous en vendez.

Voici pour vous l'occasion de vous joindre à des centaines d'autres commerçants de quincaillerie pour la réalisation des bénéfices et vous faire des clients permanents qui seront le résultat de votre coopération à la vente de ces produits.

Veillez vous adresser au no 56 rue Church, Toronto, pour demander des informations complètes.

*The* **IMPERIAL OIL COMPANY** Limited  
BRANCHES IN ALL CITIES

**VOTRE**



**USMC**



**GARANTIE**

**POUR LA**

**QUALITÉ**

**United Shoe Machinery Company,  
of Canada, Limited**

28 rue Demers, Québec (P.Q.)  
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest

122 rue Adélaïde Ouest,  
TORONTO

MONTREAL (P.Q.)  
Avenue Bennett et rue Royce,  
MAISONNEUVE

# LE TABAC A CHIQUER

# Black

# watch

est renommé pour sa qualité supérieure et son goût satisfaisant.

Il est aussi populaire qu'il est bon, et sa réputation vous garantit des ventes.

*Votre marchand en gros,  
vend le BLACK WATCH.*



# •• CIGARES ET TABACS ••

## L'OPPORTUNITE POUR LE MARCHAND DE TABAC

Depuis quelques années les marchands de tabac se plaignaient amèrement des affaires, ils se répandaient en plaintes continuelles sur les ennemis de leur commerce et ne savaient à quel saint se vouer pour conjurer les maux dont ils se disaient victimes.

Mais la prospérité générale dont jouit le Canada depuis plus d'un an a fait cesser ces lamentations et les détaillants semblent bénéficier d'un volumeux courant d'affaires.

L'énorme augmentation de la demande pour tous les articles fumables a placé le détaillant dans une position nouvelle et a dissipé les songes de persécution qui assombrissaient son esprit. A l'heure présente, les marchandises ne s'éternisent pas sur les planches, et la demande sans cesse croissante du consommateur s'adresse à des articles de bonne qualité sans discussion pour le prix.

Nous pensons néanmoins que le commerçant de détail ne profite pas comme il le devrait de cette métamorphose et qu'il laisse échapper l'opportunité de faire le plus d'argent possible. Sans doute pour l'instant tout va bien, mais il faut prévoir l'avenir. L'heure où la prospérité présente s'affaiblira sous le coup des circonstances, et tandis que le temps est favorable, le marchand de tabac devrait faire une ample provision de réserve.

Avec l'amélioration des circonstances matérielles, son esprit devrait considérer plus largement la situation économique à laquelle il doit faire face. Il ne devrait pas se contenter de vivre confortablement de la prospérité présente, il devrait s'efforcer d'en obtenir une part plus considérable comme en bénéficient les marchands des autres lignes. L'énorme augmentation de la valeur de la marchandise est accompagnée d'une dépression proportionnelle dans la valeur de l'argent. Une vérité économique dont le marchand de tabac ne devrait pas seulement se convaincre lui-même, mais qu'il devrait imprégner à ses clients, c'est que la valeur d'un cigare a, aujourd'hui, par suite du coût élevé de la production augmenté de 50 pour cent, et que par conséquent, le cigare à cinq sous représente au moins une valeur de 50 pour 100 de plus que la pièce de 5 sous pour laquelle on le vend. L'abolition du coupage des prix n'est pas tant un acte volontaire de la part du détaillant qu'une obligation à laquelle il ne peut se soustraire. A l'heure actuelle, il n'y a pas un manufacturier de cigares qui fournisse ses produits à des prix tels qu'ils puissent permettre au détaillant de couper ou diminuer le prix de vente régulier au détail. Le manufacturier qui se permettrait pareille inconséquence irait à grands pas à la faillite. L'interdiction placée sur le système de vente de cigares à six pour vingt-cinq sous, n'est que le résultat logique de l'augmentation du prix du cigare au marchand. Le prix des matières brutes entrant dans la fabrication du cigare augmenteront d'au moins vingt-cinq pour cent cette année. Que le détaillant réfléchisse sérieusement à la condition du marché de la feuille comme elle est exposée dans la guerre mondiale. Il apprendra — et la presse commerciale dit l'ex-

acte vérité à ce sujet — que toutes les espèces de feuilles domestiques pour intérieurs de cigares ont presque doublé de prix, que la saison de Sumatra sera une saison morte cette année, ce qui poussera nos feuilles d'enveloppes domestiques à doubler leurs prix de l'an passé, d'autant que des conditions similaires prévalent dans le marché de la feuille de tabac à La Havane. Il est clair que le manufacturier sera absolument incapable, cette année, de fournir un cigare à un prix qui puisse permettre de le vendre profitablement au détail à cinq cents. Un cigare Havane se manufacturera également difficilement pour être détaillé à dix sous. Le marchand-détaillant devrait donc préparer la voie à une avance des prix de vente de cigares aux consommateurs. Le public ne s'en étonnera pas puisque sur tous les autres articles nécessaires à son existence il paye des augmentations de 50 et même de 100 pour 100. Il n'y a pas de raison que le marchand de tabac agisse autrement.

## NOUVELLES DE LA HAVANE

A en juger par la dernière cargaison de cigares du steamer Saratoga à destination des Etats-Unis, les affaires ne sont guère actives dans la ligne de cigares importés à New York. D'un autre côté, les envois en Grande-Bretagne sont plus que doublés, mais comme la masse de ces envois était consignée à des agents transitaires, on peut supposer que ces cigares ne font que passer par l'Angleterre et seront réexpédiés à d'autres pays, probablement en Russie. Comme aucune nouvelle licence n'a été accordée par le Board of Trade à Londres, le restant des exportations doit être pour l'armée et la marine pour ordres directs du gouvernement employant des importateurs anglais de cigares comme agents pour la commande des cigares aux usines de La Havane. Les exportations aux autres pays furent de minime importance et les quantités consistent en commandes plus réduites distribuées à 9 pays différents et qui n'atteignirent pas toutes ensemble, 200,000 cigares.

Les affaires à La Havane semblent devoir être très calmes pendant un certain temps, ce qui n'est pas étonnant outre mesure, car c'est la saison morte de l'année.

Cependant, il y a déjà une certaine activité dans la région du Partido où plusieurs escogidas ont expédié du tabac en paquets. Un marchand à commission acheta le premier lot pour le compte d'un client du nord. Comme les pluies sont tombées sur tout le pays, il y a eu assez d'humidité pour cueillir la feuille de Partido qui, du fait de sa texture légère ne réclame pas autant de fermentation que le Vuelta Abajo qui est plus lourd. Le tabac Tempano du Vuelta Abajo et de certains autres districts comme Remates est également mis en paquets jusqu'à un certain degré, la plupart de ces espèces ayant été vendues aux manufacturiers locaux. Malgré cela, la récolte du Vuelta Abajo ne sera guère sur le marché local avant le mois de juin et seulement dans le cas où la saison des pluies commencerait pour de bon en mai.

Le rapport hebdomadaire agricole de La Havane n'apporte aucune nouvelle encore sur la prochaine ré-

colte de Remedios. Un acheteur du pays disait récemment que la récolte serait de faible quantité et qu'il y aurait pas mal de feuilles inutilisables. On ne peut cependant accepter ce propos comme parole d'évangile et il vaut mieux attendre de plus amples informations avant de formuler un jugement sûr.

Le marché de la feuille à La Havane a été plus calme que jamais durant ces dernières semaines. Il n'y a pas eu d'acheteurs du Nord à La Havane, et bien que les stocks à vendre en premières mains soient plus petits, il y a de bons approvisionnements en secondes mains, de sorte que l'acheteur trouvera ce qui lui convient pourvu qu'il veuille bien prendre la peine de payer le prix.

Les ventes pendant les deux semaines terminant le 21 avril n'ont été que de 1,700 balles réparties comme suit: Vuelta Abajo et Semi Vuelta, 600; Partido, 100 et Remedios, 1,000.

Les acheteurs furent: marchands à commission pour le compte des clients américains, 600; pour le Canada, 250; pour l'Amérique du Sud, 600, et pour les manufacturiers locaux de cigares et cigarettes, 250 balles.

Les exportations de cigares par steamer Saratoga furent de 308 caisses contenant 1,387,743 cigares et qui furent consignés aux pays suivants: aux États-Unis, 599,748 cigares; à la Grande-Bretagne, 595,795 cigares; au Portugal, 52,500 cigares; à la France, 49,200 cigares; à l'Afrique Anglaise, 21,000 cigares; aux Pays-Bas, 19,000 cigares; à l'Uruguay, 15,000 cigares; au Canada, 13,000 cigares; au Chili, 10,000 cigares; à Gibraltar, 10,000 cigares, et à l'Île de la Trinidad, 2,500 cigares.

### ATTENTION! OBSERVONS LA NOUVELLE LOI DES LICENCES.

C'est mardi dernier, premier mai, que la nouvelle loi des licences est entrée en vigueur. Entre autres stipulations intéressantes, il convient de signaler l'abolition de la traite dans les buvettes et la réduction substantielle du nombre des permis pour les buvettes, hôtels, restaurants et les magasins de liqueurs en détail. Dans quatorze villes de la province, les buvettes sont réduites à 405, et les magasins de liqueurs à 443. En compensation, les droits ont été élevés de manière à ne point diminuer les revenus de la province.

A Montréal, la loi ordonne la fermeture de 50 buvettes. Dans la ville de Québec, les buvettes seront fixées au nombre de 40.

Pour les autres villes de la province, la réduction des buvettes se répartit ainsi: Valleyfield, 7 buvettes; Saint-Hyacinthe, 8; Maisonneuve, 15; Shrebrooke, 10; Iberville, 2; Farnham, 4; Hull, sept hôtels, chacun ayant au moins vingt chambres, sans restaurant, Windsor Mills, 1; Aylmer, 2; Saint-Jean, 5; La Tuque, 2; Acton Vale, 2. Les magasins de liqueurs en détail seront limités à 5, dans Sherbrooke; à 5, dans Saint-Hyacinthe; à un par quartier, dans Valleyfield; à 3 dans Hull.

La nouvelle loi décerne une augmentation des droits sur les permis des magasins de liqueurs en gros et en détail. Ces droits sont désormais fixés, pour les magasins de détail de liqueurs enivrantes, à \$800 pour la ville de Montréal; à \$600 pour la ville de Québec; à \$400, pour toute autre cité de la province; à \$300 pour toute autre ville; à \$200 pour toute autre partie de la province. Quant aux magasins de liqueurs en gros, les droits sont portés à \$1,200 pour la ville de Montréal; à \$900 pour la ville de Québec, et à \$750 pour toute autre partie de la province.

L'amendement à cette loi des licences comporte qu'aucune boisson enivrante ne sera vendue ni délivrée, gratuitement ou autrement, dans les établissements pourvus de licence avant 9 heures du matin et après 9 heures du soir, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et le samedi après 7 heures du soir."

Cette clause s'applique à tous hôtels, restaurants, buvettes et clubs, et comporte expressément qu'aucune liqueur spiritueuse ne sera vendue en dehors de ces heures.

En second lieu, la nouvelle loi décerne qu'il ne sera pas permis aux jeunes gens et aux jeunes filles au-dessous de vingt-et-un ans d'acheter à leur propre compte ou pour d'autres aucune boisson alcoolique, ou de fréquenter les buvettes, hôtels, ou clubs.

Quand au vendeur de boisson, il est de son devoir de ne vendre ni délivrer lesdites liqueurs à ces personnes qui n'ont pas l'âge requis par la loi.

Si une personne n'étant pas en âge ou ne paraissant pas l'être était accusée d'avoir acheté telle boisson enivrante, la pénalité retomberait sur le vendeur, qui aurait négligé de s'informer de l'âge de la personne inculpée.

L'abolition de la traite semble être pour plusieurs l'amendement le plus important et le plus funeste de la loi des licences.

Cependant cette dernière clause comporte l'exception qu'à table, dans les hôtels, au club, le fait de traiter un convive n'est pas enfreindre la loi.

Voici donc en résumé les trois nouveaux amendements de la loi des licences:

1o. Quant aux heures: vente des liqueurs spiritueuses de 9 heures du matin à 9 heures du soir, tous les jours de la semaine, excepté le samedi soir où les hôtels fermeront à 7 heures;

2o. Quant à l'âge: aucun débit de boissons aux personnes des deux sexes au-dessous de 21 ans;

3o. Abolition de la traite, excepté à table durant un dîner privé ou un banquet.

Les hôteliers, eux, devront observer la loi statuée à la dernière session de la Législature.

Plusieurs même auront, aux heures les plus fréquentes, des détectives dans leur hôtel ou bar pour surveiller les consommateurs, et pour prévenir l'infraction de la loi.

Les pénalités ont été également augmentées pour cette loi. D'une part, pour ceux qui débiteront des boissons alcooliques sans licence, l'amende sera d'au moins \$100 et de pas plus de \$200, pour la première infraction; d'au moins \$200 et de pas plus de \$500 pour la seconde et pour la troisième, l'inculpé sera passible de trois à six mois d'incarcération, sans amende. D'autre part, pour les propriétaires de licences, ceux qui violeront les différentes clauses de la loi nouvelle devront payer une amende dont le plus haut montant sera de \$100 pour la première offense, de \$100 à \$150 pour la seconde, et de \$300 pour la troisième.

A l'avenir, aucune brasserie ou distillerie ne pourra prendre de commandes ni délivrer de liqueurs dans les villages et municipalités de la province, sans une licence spéciale. Bien plus, personne dans le Québec, que ce soit dans les villes ou municipalités, ne pourra vendre d'alcool pour des fins médicales, scientifiques ou religieuses sans une permission expresse.

Tels sont les nouveaux amendements apportés à la loi des licences dans la province de Québec, qui sont en vigueur depuis mardi dernier, le premier mai 1917.



*La Saveur Originale et  
Distinctive du*

**TABAC A  
CHIQUER**

**COPENHAGEN**

*maintient sa popularité*

Voyez à ce que votre stock soit dans un  
degré d'humidité convenable afin de don-  
ner entière satisfaction à vos clients.

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS  
EN GROS**

## LA CULTURE DES TABACS POUR ENVELOPPES DE CIGARES, AU CANADA

**Espacement entre les plantes.**—Le Comstock Spanish est généralement transplanté aux distances de 30 à 32 pouces entre les rangées, et d'environ 18 pouces dans le sens de la rangée.

Ces distances ont été reconnues pratiques, elles permettent l'emploi de la machine à transplanter et des cultivateurs à cheval.

La plantation à des distances plus grandes occasionnerait soit une perte de terrain, par suite une diminution du rendement en poids par arpent, soit un développement exagéré des produits, sur des terrains très fertiles et, par suite une déviation du type. On obtiendrait des tabacs à pipe au lieu des tabacs à sous-capes désirés.

**Écimage.**—C'est de l'écimage que dépend peut-être le plus la qualité de la récolte produite.

Il agit de deux manières différentes :

1o. Sur la dimension des feuilles. En effet, sur une plante écimée trop tard, les dernières feuilles conservées n'auront pas le temps de se développer avant le moment de la récolte. On récoltera ainsi des feuilles trop courtes, parfois manquant de maturité, et d'un emploi toujours difficile, en un mot qui diminuent la valeur de la récolte. Ou encore on fera l'écimage assez bas pour que la dernière feuille conservée soit de la longueur voulue en lui accordant quelques jours seulement pour arriver à maturité. Dans ce cas on subit une perte de poids en se privant de la partie de la récolte qu'aurait pu fournir le nombre supplémentaire de feuilles susceptibles d'être conservées si l'on avait écimé plus tôt.

D'une manière générale on peut dire qu'une plantation de Comstock Spanish établie dans la première dizaine de juin doit être écimée dans l'intervalle qui s'écoule du 25 juillet au 10 août. On laisse ainsi à la plante de 2 à 3 semaines pour achever de mûrir ses feuilles supérieures, ce qui semble nécessaire et suffisant.

2o. L'écimage agit sur la finesse de la feuille. En effet la tige d'une plante écimée de bonne heure, pour le même nombre de feuilles conservées, reste toujours plus courte que la tige d'une plante écimée tardivement. Ceci revient à dire que les entre-nœuds qui séparent les feuilles sont beaucoup plus rapprochés dans le premier cas que dans le second. Dans ces conditions les feuilles reçoivent moins de lumière et restent beaucoup plus fines. Elles contiennent moins d'amidon et par suite acquièrent une plus grande souplesse et une plus grande élasticité.

Il ne faut pourtant pas pousser les choses à l'extrême car, si les feuilles étaient tellement rapprochées sur la tige que la circulation de l'air et de la lumière deviennent difficiles, elles ne tarderaient pas à s'étioiler, à jaunir, et à perdre leurs qualités de tissu. Heureusement le contrôle est assez facile car, pour le Comstock Spanish tout au moins, le bourgeon terminal ne se dégage pas suffisamment pour qu'on puisse le saisir et le briser facilement, même avec une grande habitude, que lorsque la jeune tige a acquis une longueur suffisante. On peut donc sans crainte recommander l'écimage aussi précoce que possible, laissant seulement au jugement du planteur le nombre de feuilles à conserver.

**Degré de maturité.** — Du degré de maturité dépendent deux résultats importants : la finesse, (en grande

partie), et la force du tabac.

Arrivée à un certain degré de développement la feuille ne croît plus que très lentement, elle commence à mûrir. La maturité est nécessaire, c'est d'elle que dépendent l'arôme et le goût des produits, mais elle ne doit pas être trop poussée pour les tabacs à sous-capes. Pendant cette période, la feuille épaisit, ce qui, si l'on attend trop longtemps, peut la rendre impropre à l'usage spécial auquel on la destine. Si l'on dépasse trop le degré de maturité dont la feuille est susceptible, il peut se faire qu'elle s'abîme sur la plantation au point de devenir à peu près inutilisable.

Pour les feuilles à sous-capes on désire une maturité légère, suffisante pour assurer un léger arôme sans lequel la feuille ne serait plus une feuille de tabac, pas assez avancée pour que les produits soient considérés comme tabacs forts et pour que la finesse de la feuille soit compromise. En général cette maturité se produit avant que les marbrures jaunes avec lesquelles tout planteur de tabac est familier se montrent sur les feuilles supérieures d'une plante normalement écimée. Par mesure de précaution on peut attendre que les premières marbrures apparaissent légèrement, à partir de ce moment de la cueillette ne doit plus être différé.

Les meilleurs résultats sont obtenus quand on a pratiqué l'écimage précoce. Plus la plante est écimée de bonne heure, plus les feuilles ont tendance à mûrir simultanément, c'est-à-dire plus le degré de maturité est uniforme pour toutes les feuilles d'une même plante.

**Binages.** — Toutes les considérations qui précèdent ne sont que d'une faible valeur si la plantation de tabac n'est pas tenue en bon état de culture.

Tous les planteurs de tabac ont remarqué que les jeunes plantes, après que la plantation a été établie, ne commencent vraiment à se développer qu'une fois le premier sarclage effectué.

Le sol doit être maintenu parfaitement meuble et le passage du cultivateur à cheval doit être suivi d'un sarclage à la gratte dès que la terre se tasse autour des plantes, sous l'effet d'une pluie violente par exemple.

Naturellement les terres un peu fortes sont plus difficiles à tenir en bon état d'ameublissement. On y parvient cependant par des façons plus nombreuses. Il a été observé souvent que certaines terres grises des comtés Nord de Montréal arrivent ainsi à produire, en année normale, des produits d'une finesse remarquable.

Le principe sur lequel on doit se guider est le suivant : une fois la végétation lancée, on doit tout faire pour l'entretenir. Tout moment d'arrêt, causé par la sécheresse, ou par une négligence dans l'exécution des binages occasionne, en même temps qu'une diminution du développement des feuilles, un épaissement de ces dernières.

### LE COMMERCE DU TABAC AUX ETATS-UNIS

Pendant le mois de février dernier, les Etats-Unis importèrent 82,754 livres de tabac en feuilles pour enveloppes de cigares, pour \$80,187, contre 44,301 livres et \$50,665, en février 1916. Pour les huit mois, ces im-

# TABACS--GICARES--CIGARETTES

## NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes.—Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

### IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited

CIGARETTES	Le 1,000
Bouquet, 7s, boîte 350, par bte..	6.22
Calabash .....	11.50
Columbia, petits cigares.....	12.50
Dardanelles "Turques" bouts unis .....	13.00
Dardanelles "Turques", bouts en liège ou en argent.....	13.00
Derby's, bte de 60, par bte \$4.30	7.15
Fatima 20s .....	10.75
Guinea Gold .....	8.50
Gloria 7s. ....	6.32
Gold Crest 20s .....	6.50
Hasan "Turques", bouts en liège	8.80
Mecca "Egyptiennes", bouts unis	8.80
Mogul "Egyptiennes", bouts unis ou en liège .....	12.75
Murad "Tur" bouts unis .....	12.75



New Light, Petits cigares .....	8.80
Old Chum, bouts unis .....	8.50
Old Gold, 6s. bte de 600, la bte	\$4.10 6.83
Pall Mall, format ordinaire.....	19.50
Pall Mall, format royal .....	26.00
Players Navy Cut .....	8.70



Richmond Straight Cut, bte de 10 .....	11.50
Richmond Straight Cut, bte de 20 .....	11.00
Sweet Caporal .....	8.80
Sweet Sixteen 7s, bte de 700, la boîte .....	\$4.25 6.22
Sub Rosa, petits cigares .....	8.80
Cigarettes importées.	
Capstan, douce et medium .....	15.50
Capstan, bte de 10 avec porte-cigarettes .....	15.50
Soussa, importées du Caire, Egypte extra fine, No 25.....	21.50
Soussa, extra fine, No. 30.....	24.50
Soussa, Khedivial .....	32.50
Three Castles, bte de fer-blanc, 50s, bte de carton 10s. ....	19.00
Three Castles, bte de fantaisie .....	19.50
Tabacs à Cigarettes.	
B. C., No. 1, 14s.....	1.18
Sweet Caporal, 15s .....	1.25

### Tabacs coupés.



Old Chum, 12s .....	0.99
Meerscham, 12s .....	0.99
Athlete Mixture, bte en fer-blanc, 1/2 et 1/4 lb. ....	1.50
Old Gold, 13s .....	1.12
Seal of North Carolina, 13s.....	1.04
Duke's Mixture, "Cut Plug", 1/13	1.04
Duke's Mixture "Granule" sac 1/13	1.04
Old Virginia, ppts 1/2 et 1 lb....	0.80
Old Virginia, ppts 1/16 .....	0.70
Bull Durham, sac 1-11 et 1-16..	1.30
Snap, ppts 1/2 et 1-16 .....	0.67
Calabash Mixture, bte 1/2 et 1 lb	1.45
Calabash Mixture, bte 1/4 lb....	1.50
Calabash Mixture, importé, bte 1/2 .....	1.60
Pride of Virginia, importé, bte 1-10 .....	1.85
Capstan Navy Cut, importé, bte 1/4 moyen et fort .....	1.60
Old English Curve Cut, importé boîte 1/10 .....	1.70
Tuxedo, importé, boîte 1/10 .....	1.70
Lucky Strike, importé, boîte, 1/10 .....	1.70
Rose Leaf, importé, à chiquer ppts 1 oz. ....	1.40
Tabacs à chiquer importés.	
Piper Heidsieck .....	1.46
Casino—	
Ppts 1/4 lb., boîtes 5 lbs.....	0.32
Ppts 1/10 lb., boîtes 5 lbs.....	0.40
Ppts 1/2 lb. ....	0.30
Ppts 1 lb. ....	0.28
Horse Shoe Solace—	
Ppts 1/12 lb., boîtes 5 lbs. ....	0.48
Ppts 1/2 lb. ....	0.48
Ppts 1 lb. ....	0.48
Ppts 1 lb. avec pipe à l'intérieur .....	0.58
Boîte de fer-blanc, 1/2 lb.....	0.58
Gold Block—	
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.58
Sacs 1/9, boîtes de 5 lbs.....	0.58
Boîtes en métal 1/4 lb. ....	0.75
Brown Shag pour fumer et chiquer—	
Ppts 1/12 lb., boîtes de 5 lbs.	0.48
Ppts 1/2 lb. ....	0.46
Ppts 1 lb. ....	0.46
Signam Cut Plug—	
Sacs 1/14 lb., boîtes de 5 lbs..	0.56
Ppts 1/12 lb., boîtes de 5 lbs..	0.48
Ppts 1/2 lb. ....	0.46
Carillon (pour fumer et chiquer)—	
Ppts 1/11 lb., boîtes de 5 lbs..	0.44
Como—	
Ppts 1 lb. avec pipe à l'intérieur .....	0.48
Lion Brand (Coupé gros pour chiquer)—	
Sacs en papier 1/12, boîtes 5 lbs .....	0.45
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.56



Horse Shoe .....	0.95
Rose No 1 de Landry.....	0.38
Rose No 1 de Houde .....	0.40
Tabacs à chiquer en palettes.	
Moose, 12s, 1/4 cads., 12 lbs., cads. 18 lbs. ....	0.46
Snowshoe bars, Cs, 1/2 butts, 12 lbs. ....	0.56
Stag bars, 6s, 1/2 butts, 12 btes 6 lbs. ....	0.48
Black Watch, 7 1/2s, 1/2 butts, 9 1/2 lbs, btes 4 lbs. ....	0.60
Bobs, 6s, 1/2 cads., 12 lbs., 1/4 cads., 6 lbs. ....	0.46
Bobs, 12s, 1/2 butts, 12 lbs, btes 6 lbs. ....	0.46
Currency, 6s, 1/2 butts, 9 lbs.....	0.46
Currency Navy, 12s, 1/2 cads, 12 lbs, 1/4 cads., 6 lbs.....	0.46
Pay Roll thick bars, 8 1/2 butts, 21 lbs., btes 6 lbs.....	0.68
Empire Navy bars, 8s, btes 6 lbs. ....	0.64
Walnut bars, 8s, btes 6 lbs.....	0.64

### EMPIRE BRANCH

Tabacs à fumer en palettes.	
Pedro bars, 5 5-7, btes 7 lbs.....	0.67
Rosebud bars, 7 1/2, butts 21 1/2 lbs., btes 6 lbs.....	0.57
Ivy, 8s, butts 18 lbs., 1/2 butts 9 lbs. ....	0.64
Shamrock bars et plugs, 7 1/2s, 1/2 butts, 12 lbs., btes 6 lbs....	0.57
Derby, 7s, btes 8 lbs. ....	0.56
Tabacs Coupés.	
Great West, sac 9s.....	0.72
Forest & Stream, bte 1/11.....	0.89
Forest & Stream, bte 1/4, 1/2 et 1 lb. ....	0.80
Forest & Stream, jarre de 1 lb. avec humecteur .....	1.00



### THE B. HOUDE CO., LTD., QUEBEC.

### Tabac coupés à fuiner.

Trappeur—	
Ppts 1/12, boîtes 5 lbs.....	0.48
Sacs 1/14, boîtes 5 lbs.....	0.56
Ppts 1/2 lb. ....	0.40
Paqt 1 lb.....	0.40
Comfort—	

lbs. . . . .	0.64
Tri-Color	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.40
Houde's No. 1—	
Pqts 1 lb. avec pipe à l'intérieur . . . . .	0.54
Pqts ½ lb., boîtes de 5 lbs. . . . .	0.55
Pqts ¼ lb. . . . .	0.50
Pqts 1 lb. . . . .	0.50
Valise de fer-blanc, 1 lb. . . . .	0.54
Micmac (Coarse Cut Chewing)—	
Sacs en papier 1/12, boîtes 5 lbs. . . . .	0.45
Houde's Fine Cut (pour fumer et chiquer)—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Pqts 1/7, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Hudson (pour fumer et chiquer)—	
Pqts 1/14, boîtes de 3 lbs. . . . .	0.60
Pqts 1/7, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Golden Leaf—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Pqts ¼, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Boîtes de fer-blanc, ½ lb. . . . .	0.68
Boîtes de fer-blanc, ¼ lb. . . . .	0.75
Rainbow—	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.80
Boîtes de fer-blanc, ½ lb. . . . .	0.88
Boîtes de fer-blanc, ¼ lb. . . . .	0.88
Sacs 1/6 lb., boîtes de 5 lbs. . . . .	0.90
Champaign—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.85
Morning Dew—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.85
Boîtes en métal, ¼ lb. . . . .	0.94
Crema—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Standard—	
Pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.80
Boîtes en métal, ¼ lb. . . . .	0.85
Jockey—	
Pqts 1/15, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60



Senator—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.90
Sacs 1/6, boîtes de 5 lbs. . . . .	1.00
Boîtes en métal, ¼ lb. . . . .	0.95
Jolly Good Navy Cut—	
Boîtes en métal 1/9, btes 2 lbs. . . . .	1.10
Patriot—	
Boîtes en métal, 1 lb. . . . .	0.85
Handy (Cut Plug)—	
Sacs 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.80

Alice—	
Sacs 1 lb. . . . .	0.85
Cadet—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.58
Boîtes de métal, ¼ lb. . . . .	0.75
Old Style—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.85
Tabac à fumer, coupe naturelle.	
Extra Parfum d'Italie (Quesnel)—	
Pqts 1/14 boîtes de 5 lbs. . . . .	0.56
Mon Ami (Pure Quesnel)—	
Pqts 1/10, boîtes de 3 lbs. . . . .	0.75
Pqts ½ lb. . . . .	0.60
Pqts 1 lb. . . . .	0.60
"Ligne Spéciale No. 40"—	
Ligne spéciale No 40	0.40
Pqts. 1/10 lb. boîtes de 5 lbs. . . . .	0.40
Pqts. 1-5 lb. . . . .	0.40
Pqts. ½ lb. . . . .	0.22
Pqts 1 lb. . . . .	0.40
Ligne Spéciale	0.40
Red Cross—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Pqts ½ lb. . . . .	0.48
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.69
Tiger—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Montcalm—	
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Encore—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Pqts ½ lb. . . . .	0.48
Pqts 1 lb. . . . .	0.48
Sacs ¼, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.58
Rouge et Quesnel—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Pqts 1/6 lb. . . . .	0.45
Pqts ½ lb. . . . .	0.45
Pqts 1 lb. . . . .	0.45
Quesnel—	
Pqts 1/5 lb. . . . .	0.50
Pqts ½ lb. . . . .	0.50
Pqts 1 lb. . . . .	0.50
Houde's Best One Dollar Mixture (Quesnel)—	
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.90
Pqts 1/5 lb. . . . .	0.90
Pqts ½ lb. . . . .	0.90
Pqts 1 lb. . . . .	0.90
Napoléon—	
Pqts 1-16 lb., boîtes de 5 lbs. . . . .	0.40
Bellefeuille—	
Pqts ¼ lb. . . . .	0.32
Pqts ¼ lb. . . . .	0.32
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Houde's Quesnel—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.68
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.68
Pralrie—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Rouge—	
Pqts ¼, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.32
Pqts ¼ lb. . . . .	0.32
Pqts ½ lb. . . . .	0.32
Pqts 1 lb. . . . .	0.30
Golden Broom—	
Boîtes en métal 1/7 . . . . .	0.50

Houde's Special Parfum d'Italie—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48



Richelleu—	
Pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.48
Tabacs à Cigarettes	
Rugby—	
Btes glissantes 1/10, btes 5 lbs	0.77
Pqts. 1/16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70
Pqts ½ lb. . . . .	0.70
Pqts 1 lb. . . . .	0.70
Petit Bleu—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Pqts ½ lb. . . . .	0.55
Pqts 1 lb. . . . .	0.55
L. L. V.—	
Pqts ½ lb. . . . .	0.55
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.60
Petit Poucet—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.58
Le Petit Jaune—	
Pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.58
Calabrese—	
Pqts 1-16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70
Swoboda—	
Boîtes glissantes 1/10, btes 5 lbs. . . . .	0.74
Carlo—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.65
All Baba—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70
Pqts 1/11, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.75
Botteff—	
Pqts 1/16, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70
"Sunrise—	
Pqts. 1/12, boîtes de 1 lb. et 5 lbs. . . . .	1.05
Tabacs à cigarettes, turc	
Houde's Turkish—	
Pqts 1/15, boîtes de 2 lbs. . . . .	1.15
Yafa—	
Pqts 1/16, btes de 2 et 5 lbs. . . . .	1.25
Osman—	
Pqts 1/16, boîtes de 2 lbs. . . . .	1.25
Hochfeiner—	
Pqts 1/16, boîtes de 2 lbs. . . . .	1.25
Palettes pour chiquer	
Spun Roll—	
1/16, boîtes 1 lb. . . . .	0.70
Coupé et Presé Naturel	
Original (Quesnel)—	
Pqts 1/9, boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70
Pqts ¼ lb., boîtes de 5 lbs. . . . .	0.70

portations s'élevaient de 1,479,416 livres, pour \$1,638,860, à 2,420,499 livres, pour \$3,041,641. La source principale d'approvisionnement fut les Pays-Bas qui expédièrent aux Etats-Unis en février, 70,802 livres de tabac et pour les 8 mois, 2,230,842 livres.

Les importations de tout autre tabac en feuilles tombèrent de 3,263,363 livres pour \$1,511,738, à 2,105,160 livres pour \$1,347,643; et pour les 8 mois, de 26,098,519 livres, pour \$10,678,168, à 25,100,547 livres, la valeur montrant une augmentation, puisque se chiffrent à \$11,480,114.

La diminution vint principalement des importations de Grèce qui, en février de l'an dernier s'élevaient à 1,350,818 livres, tandis qu'en février 1917, elles ne s'élevaient qu'à 53,341 livres. Les chiffres de Cuba montrent une diminution dans la quantité de 1,843,345 li-

vres à 1,789,988 livres, accompagné d'une augmentation de valeur de \$919,994 à \$1,227,120. Les importations de tabac du Canada aux Etats-Unis s'élevèrent de 975 livres à 17,883 livres.

La valeur des tabacs manufacturés importés pendant le mois de février était de \$477,570, contre \$348,081, en février 1916; pour les huit mois, l'augmentation était de \$3,202,092 à \$4,250,147. Les chiffres pour le mois comprenaient 144,579 livres de cigares et de cheroots pour \$171,519 contre 69,544 livres pour \$89,864; et 693 livres de cigarettes pour \$748 contre 1,083 livres et \$813 en février 1916, ces deux items entrant libres de droits des Philippines. Les importations de cigares et cheroots d'autres sources augmentaient de 38,004 livres pour \$234,145, à 45,663 livres pour \$291,903; tandis que celles des cigarettes diminuaient de 2,809 livres pour \$10,007, à 640 livres pour \$2,559.

# Experts dans le Commerce de Poisson en Général

Nous offrons aux Bouchers, Marchands de Provisions, gratuitement, une boîte d'étalage et glacière en même temps.

Ce meuble offre l'avantage de tenir votre poisson en bon ordre, de le montrer avec avantage et par là, d'augmenter votre écoulement et vos profits.

Il est indispensable durant la saison d'été. Avec lui, plus de mouches, de poussière, de chaleur excessive à redouter. Il tient votre poisson en parfaite condition et ne vous coûte rien.

## D. HATTON COMPANY

FONDEE EN 1874

MONTREAL

## Protégez le Camion et sa Charge

Le camion de votre client est probablement assuré; mais sa charge? Et que devient l'exactitude des livraisons si le camion prend feu?

Ce n'est pas seulement une charge, c'est **chaque** charge transportée par le camion qui est efficacement protégée quand il y a dans la voiture un Extincteur d'Incendie J-M.

L'Extincteur d'Incendie J-M a été approuvé par l'Association Canadienne des Assureurs. Ceci donne droit aux automobilistes qui ont le J-M dans leur voiture à une réduction de 15% de la part de toutes les compagnies d'assurance du Canada qui sont membres de l'association.

Les accessoires d'automobile de Johns-Manville ne sont vendus que par l'intermédiaire des marchands en gros et sur une base qui assure la protection du bénéfice à tous les intéressés. Demandez-nous par écrit la liste complète de nos produits et des détails sur notre politique de ventes.

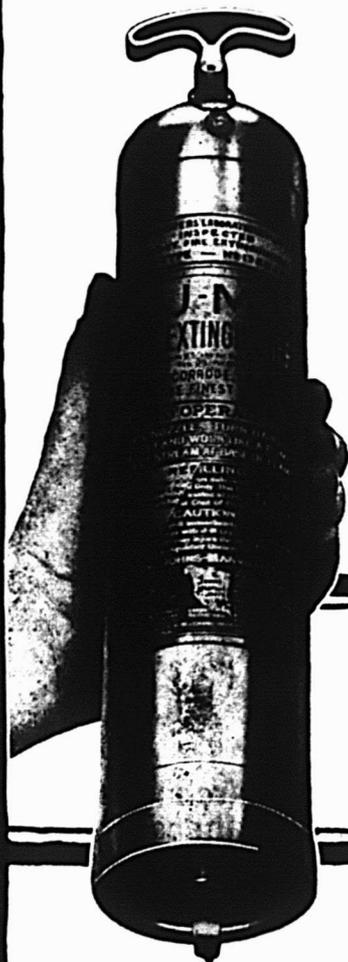
Efficace dans tous les commencements d'incendie, qu'ils soient dus à la gazoline, au pétrole, à la graisse ou à l'électricité, l'Extincteur d'Incendie de Johns-Manville est l'**unique** extincteur d'une pinte dont la méthode d'opération soit double: on le décharge soit en pompant, soit, dans les endroits étroits, au moyen de la pression pneumatique pompée d'avance.

Prix de détail, \$8.0, fini cuivre ou nickel, crochet compris.

# Johns-Manville Fire Extinguisher



The Canadian H. W. Johns-Manville Co., Ltd.  
MONTREAL WINNIPEG TORONTO VANCOUVER



**Bière et Porter**

# **Black Horse**

**de Dawes**

Les Modèles depuis 1811

**Kingsbeer**

La meilleure lager et la plus pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte



## **“3 LEADERS”**

# **ALES**

# **Wm. DOW**

# **STOUTS**

*ET*

# **Extrait de Malt**

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s'adresser au "Département des commandes par la poste", 38 Square Chaboillez, Montréal.